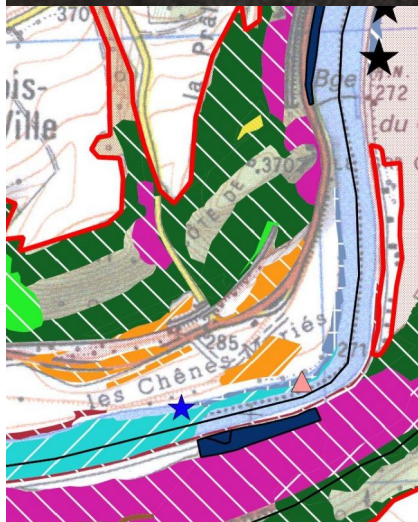




SITES NATURA 2000

«MOYENNE VALLÉE DU DOUBS»

ZSC n°FR4301294 / ZPS n°FR4312010



Comité de Pilotage N°7
13 décembre 2018 - Laissey



Ordre du Jour



Validation du compte-rendu du COPIL 2017

1. Renouvellement de la présidence du COPIL
2. Renouvellement de la structure porteuse de l'animation Natura 2000
3. Actualités du réseau Natura 2000
4. Bilan des activités 2018
 - Amélioration des connaissances
 - Accompagnement incidences Natura 2000
 - Contractualisations
 - Communication, sensibilisation
 - Point budgétaire
5. Projet de fusion des sites « Moyenne Vallée du Doubs » et « Réseau de cavités à Barbastelle et Grand rhinolophe de la vallée du Doubs (4 cavités) »
6. Perspectives d'animation 2019
7. Temps d'échange / Questions diverses

Validation du compte-rendu du COPIL n° 6



Comité de Pilotage des sites FR4301294 / FR4312010 « Moyenne Vallée du Doubs »

14/09/2017 - 28 participants



SITE NATURA 2000 DE LA MOYENNE VALLEE DU DOUBS



Comité de Pilotage n° 6 - Compte-rendu

Objet	Sites Natura 2000 « Moyenne Vallée du Doubs » FR4301294 / FR4312010 - Comité de Pilotage n° 6
Date et heure	14 septembre 2017 de 10h00 à 12h30
Lieu	Communauté d'Agglomération du Grand Besançon 4 rue G. Plançon 25000 BESANCON
Ordre du jour	Bilan de l'animation 2015 à mi-2017 / Perspectives 2017/2018
Emetteur	Samy SEINER (EPTB Saône & Doubs, Chargé de mission Natura 2000)
PARTICIPANTS	
Nom	Organisme, fonction
Mme Françoise PRESSE	Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, 4e Vice-présidente, en charge du développement durable et de la transition énergétique
M. Luc TERRAZ	DREAL Bourgogne-Franche-Comté, chef du département Biodiversité
M. Stéphane ISSANCHOU	DREAL Bourgogne-Franche-Comté, chargé de mission Natura 2000
M. Emmanuel CHAPOULIE	DDT du Doubs, référent Biodiversité - Nature
M. Nicolas MERLE	DDT du Doubs, service Economie Agricole, Fonds européens - Natura 2000
M. Nicolas TERREL	EPTB Saône & Doubs, Chef du Pôle Milieux Naturels et Piscicoles
Mme Anne VIGNOT	Ville de Besançon, adjointe déléguée à l'Environnement, au cadre de vie et à la transition énergétique
M. Guillaume TRAVAGLINI	Attaché parlementaire de M. Éric ALAUZET, député, 2 ^e circonscription du Doubs
Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN	Département du Doubs, conseillère départementale du canton BESANCON-4
Mme Valérie MAILLARD	Commune de Vaire, Adjointe au Maire
M. Christian MAGNIN-FEYSOT	Commune de Chalezeule, Maire
M. Philippe RONDOT	Commune de Baume-les-Dames, conseiller municipal
M. Michel CARTERON	Commune de Montfaucon, conseiller municipal
Mme Cécile PIGANOL	Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, chargée de mission Agriculture - Biodiversité
M. Cédric GUILLAUME	Commission de Protection des Eaux (CPEPESC), chargé de mission
M. Bernard DESTRIEUX	Conservatoire des Espaces Naturels de Franche Comté, chargé de mission
Mme Cécile PAUL	Département du Doubs, référente coordinatrice de la cellule Milieux Naturels



 	
Ordre du jour	
Introduction : le site Natura 2000, le DOCOB & les outils d'animation	
I. Les Contrats Natura 2000	La contractualisation de 2011 à 2016 & les projets pour la période 2017 - 2020 Zoom sur un contrat « ni-ni » (Commune de Montfaucon)
II. L'animation agricole (MAE)	La contractualisation agricole de 2015 à 2017
III. Les incidences Natura 2000	Le régime des incidences Natura 2000 (DDT/DREAL) Le bilan en Moyenne vallée du Doubs depuis 2015
IV. Les études	Habitats : évolution et valorisation des connaissances cartographiques Espèces : retour sur l'étude ornithologique (2016) (Sciences Env./LPO FC)
V. La communication & la sensibilisation	Les actions menées & les supports d'information / de sensibilisation
Les perspectives d'animation 2017 / 2018	

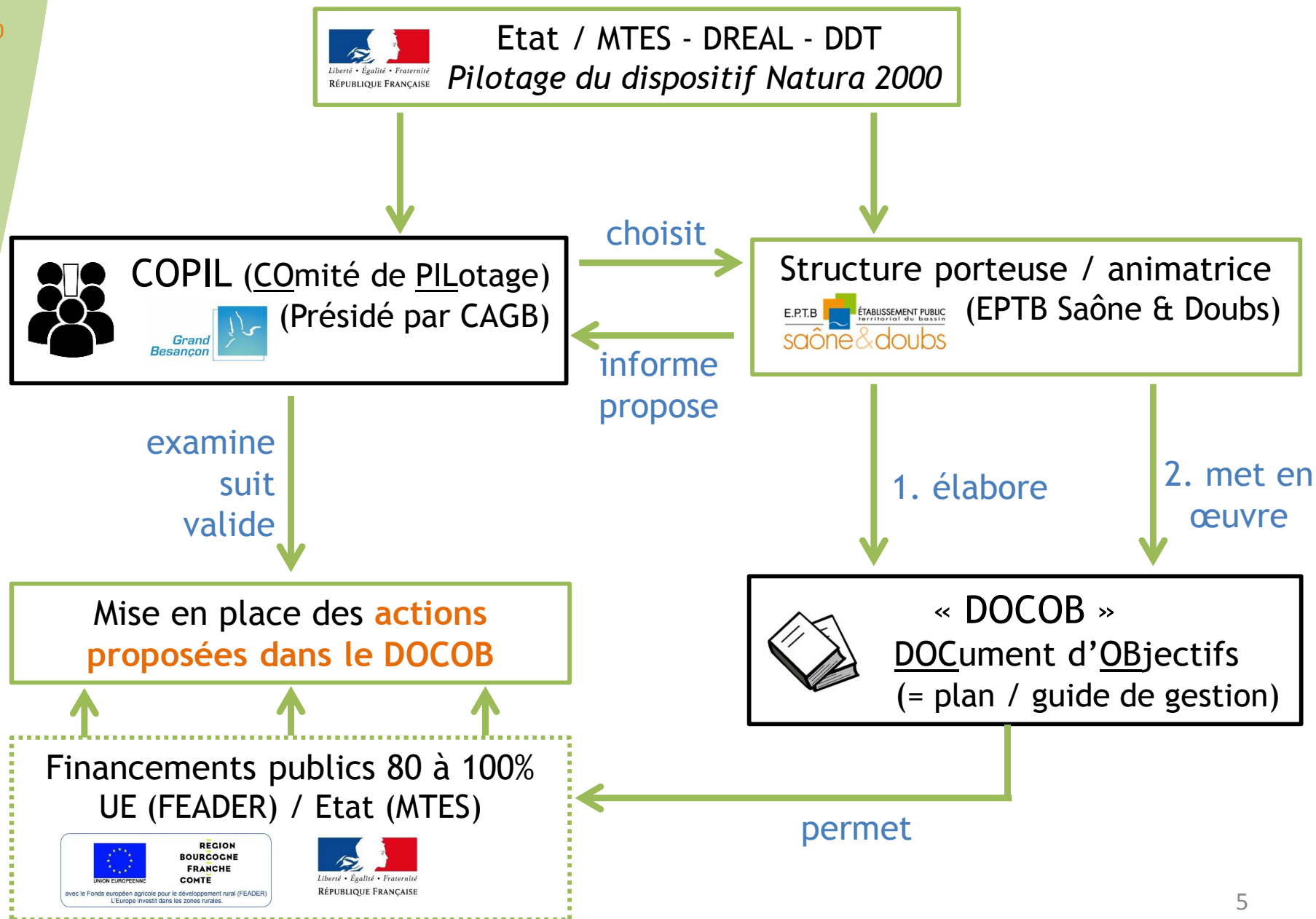
Ordre du Jour



Validation du compte-rendu du COPIL 2017

- 1. Renouvellement de la présidence du COPIL**
- 2. Renouvellement de la structure porteuse de l'animation Natura 2000**
- 3. Actualités du réseau Natura 2000**
- 4. Bilan des activités 2018**
 - Amélioration des connaissances
 - Accompagnement incidences Natura 2000
 - Contractualisations
 - Communication, sensibilisation
 - Point budgétaire
- 5. Projet de fusion des sites « Moyenne Vallée du Doubs » et « Réseau de cavités à Barbastelle et Grand rhinolophe de la vallée du Doubs (4 cavités) »**
- 6. Perspectives d'animation 2019**
- 7. Temps d'échange / Questions diverses**

Rappel : Le fonctionnement local de « Natura 2000 »



1. Renouvellement de la présidence du COPIL

Vote du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements



Vue sur ESNANS depuis le belvédère du Saut de Gamache
Crédits : EPTB

Ordre du Jour



Validation du compte-rendu du COPIL 2017

1. Renouvellement de la présidence du COPIL
2. **Renouvellement de la structure porteuse de l'animation Natura 2000**
3. Actualités du réseau Natura 2000
4. Bilan des activités 2018
 - Amélioration des connaissances
 - Accompagnement incidences Natura 2000
 - Contractualisations
 - Communication, sensibilisation
 - Point budgétaire
5. Projet de fusion des sites « Moyenne Vallée du Doubs » et « Réseau de cavités à Barbastelle et Grand rhinolophe de la vallée du Doubs (4 cavités) »
6. Perspectives d'animation 2019
7. Temps d'échange / Questions diverses

2. Renouvellement de la structure animatrice Natura 2000



L'EPTB Saône & Doubs et la Moyenne Vallée du Doubs

ELABORATION DU DOCOB

« MOYENNE VALLÉE
DU DOUBS »

Concertation avec acteurs locaux / rédaction

- ✓ Diagnostic écologique et socio-économique
- ✓ Définition des objectifs, des orientations de gestion et de leurs modalités



2010

MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

« MOYENNE VALLÉE
DU DOUBS »

Animation et contractualisation

- ✓ Emergence, assistance pour la mise en place de contrats Natura 2000, MAEC, Chartes N.2000
- ✓ Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- ✓ Amélioration des connaissances et suivis scientifiques / naturalistes
- ✓ Communication, sensibilisation et information
- ✓ Établissement de bilans
- ✓ Actualisation / révision du DOCOB

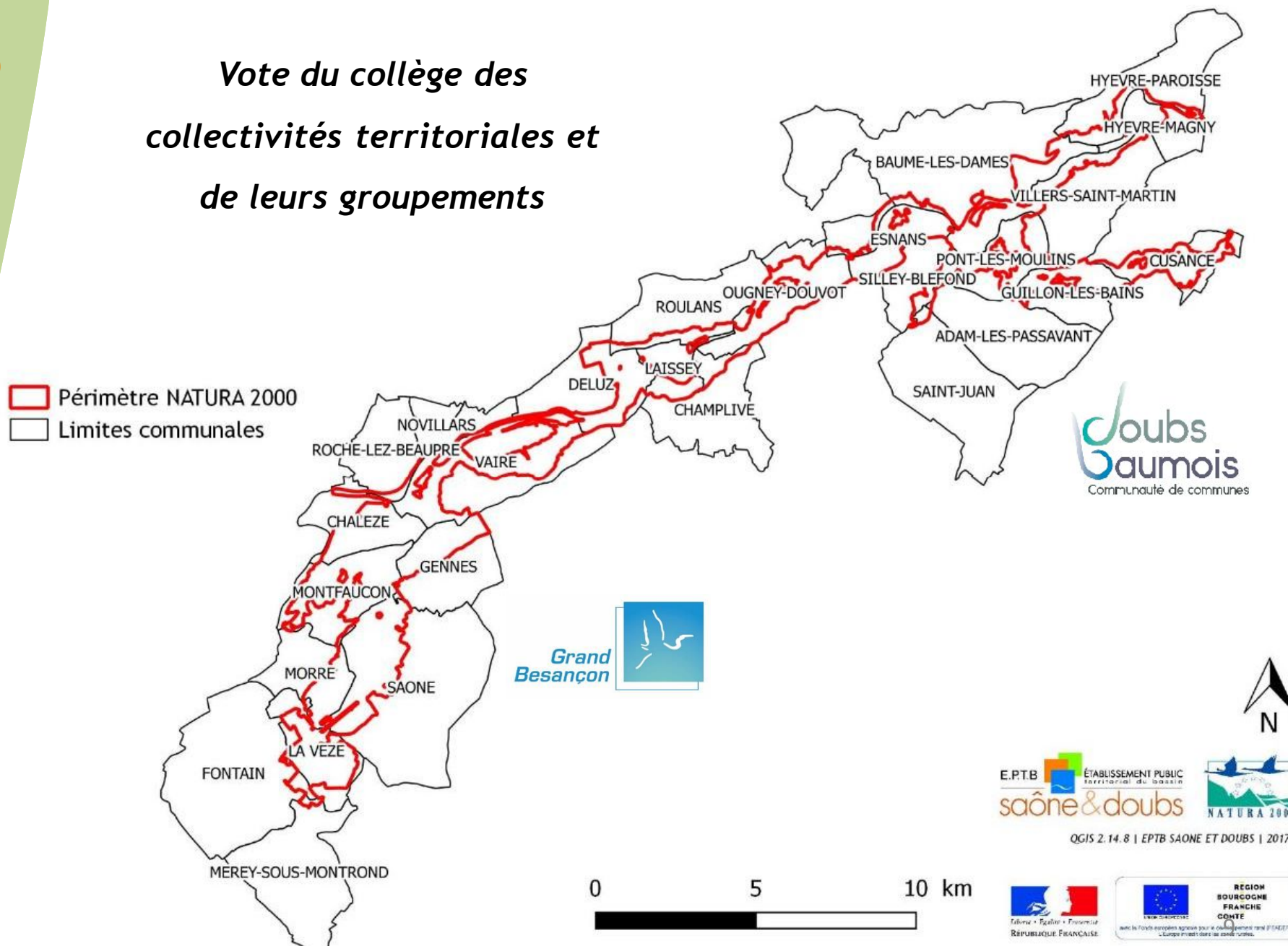


2011
à
2018

2. Renouvellement de la structure animatrice Natura 2000



Vote du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements



Ordre du Jour



Validation du compte-rendu du COPIL 2017

1. Renouvellement de la présidence du COPIL
2. Renouvellement de la structure porteuse de l'animation Natura 2000
3. **Actualités du réseau Natura 2000**
4. Bilan des activités 2018
 - Amélioration des connaissances
 - Accompagnement incidences Natura 2000
 - Contractualisations
 - Communication, sensibilisation
 - Point budgétaire
5. Projet de fusion des sites « Moyenne Vallée du Doubs » et « Réseau de cavités à Barbastelle et Grand rhinolophe de la vallée du Doubs (4 cavités) »
6. Perspectives d'animation 2019
7. Temps d'échange / Questions diverses

3. Actualités du réseau Natura 2000

21 mai, journée européenne « Natura 2000 »



Dans le cadre des 25 ans du réseau Natura 2000 en Europe (1992-2017) la journée du 21 mai est désormais consacrée « **Journée européenne Natura 2000** »
Objectif de la Commission Européenne « *Mieux faire connaître cette politique et ses résultats* »

Centre de ressources Natura 2000



Dispositif regroupant les acteurs œuvrant pour la mise en œuvre de la politique Natura 2000 en France. Coordonné par l'Agence française pour la biodiversité, il permet un accompagnement technique et scientifique auprès des professionnels du réseau Natura 2000 (opérateurs et animateurs Natura 2000, services de l'État déconcentrés, membres des Comités de pilotage, scientifiques...)

www.natura2000.fr

Forum Natura 2000 2018 (AFB)



Un thème important puisqu'il renvoie à la pertinence / cohérence des actions dans le temps, à différentes échelles (site, région., nation., biogéographique) ainsi qu'à l'adaptation de sa gestion au fil du temps

1. Surveillance de l'état de conservation
2. Suivi et évaluation des mesures de gestion
3. Adaptation de la gestion

Tous les contenus sont disponibles sur
<http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr/natura-2000/programme>

3. Actualités du réseau Natura 2000

Nouvel arrêté pour la ZPS « Moyenne Vallée du Doubs » (directive Oiseaux)

Annexe à l'arrêté de désignation du site Natura 2000
FR 4312010
Moyenne vallée du Doubs
(zone de protection spéciale)

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1er alinéa) du code de l'environnement

A027	Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>
A030	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
A038	Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>
A060	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
A127	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>
A215	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
A234	Pic cendré	<i>Picus canus</i>
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>
A238	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>

2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2ème alinéa) du code de l'environnement

A070 Harle bièvre *Mergus merganser*

Liste des espèces de l'annexe I
mise à jour

- > *Migrateurs réguliers* (7)
- > *Nicheur* (1)
- > *Hivernant* (1)

Alouette lulu



Grande Aigrette



3. Actualités du réseau Natura 2000

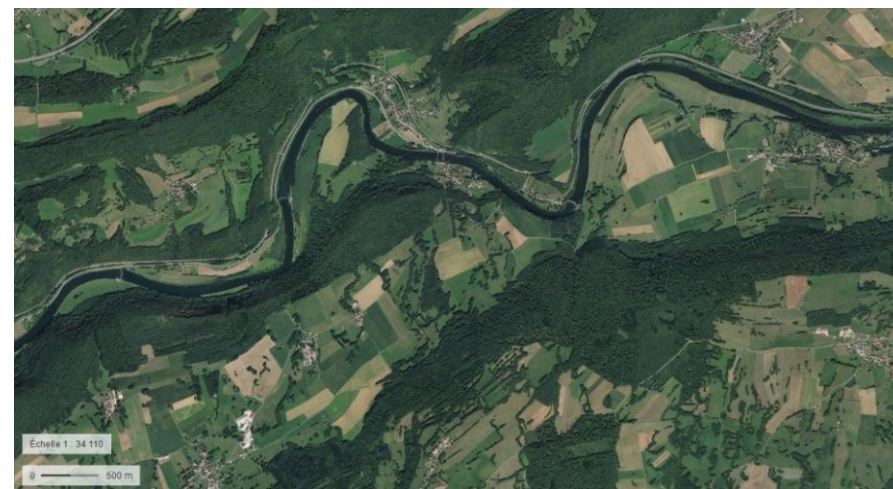
Contrat de rivière « Vallée du Doubs et territoires associés »

Le programme d'actions 2019-2021 a été validé par le comité de rivière le 04/12/2018 à Avanne-Aveney. Il comprend 64 actions dont 36 actions prioritaires pour un total de 7 M€.



Plusieurs actions sont localisées sur le territoire « Moyenne Vallée du Doubs » :

- Aménagement du barrage des Pipes à Baume-les-Dames
- Restauration d'un tronçon du Sesserant (Sillery-Bléfond / Pont-les-Moulins)
- Identification d'un tronçon prioritaire pour la restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) du Doubs entre Roche-lès-Clerval et Baume-les-Dames



3. Actualités du réseau Natura 2000

Régime propre à Natura 2000



INFORMATION DU PUBLIC

Entrée en vigueur du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 dit « régime propre à Natura 2000 » (liste prévue à l'article L414-4 alinéa IV du code de l'Environnement)

La mise en place du réseau de sites Natura 2000 est un engagement européen visant à conserver de manière active, en compatibilité avec les activités humaines, les éléments les plus caractéristiques de la biodiversité de l'Europe.
Évaluer les incidences Natura 2000 d'un plan, d'un projet ou de tout autre activité, consiste à vérifier qu'ils ne vont pas fondamentalement à l'encontre des objectifs de conservation de la biodiversité poursuivis au sein des périmètres Natura 2000.

Le dispositif de protection réglementaire français comporte 3 listes :

- une liste de portée nationale, codifiée à l'article R414-19 du Code de l'Environnement ;
- une première liste « locale » complétant ce cadre national en soumettant à évaluation des incidences Natura 2000 d'autres plans, programmes, projets et activités relevant aussi d'un encadrement administratif ciblé (par ex : certaines autorisations d'urbanismes). Elle est fixée par l'arrêté préfectoral n° 2011170-0018 du 23 juin 2011, modifié par l'arrêté n° 25-2018-08-02-003 du 2 août 2018 ;
- et une seconde liste locale, qui vise des activités ne relevant jusque là d'aucun régime d'encadrement administratif, approuvée par arrêté préfectoral n° 25-2018-08-02-002 du 2 août 2018. Elle instaure le régime dit « propre à Natura 2000 ».

Les arrêtés préfectoraux originaux pris pour mise en application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 sont consultables intégralement sur le site internet départemental des services de l'État à l'adresse suivante :

<http://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Protection-des-milieux-naturels-Natura-2000>

Les supports pouvant être utilisés pour l'établissement d'une évaluation des incidences sont disponibles sur ce même lien.

Les éléments relatifs à la consultation du public sur l'établissement de ce régime sont également consultables, à l'adresse suivante :

<http://www.doubs.gouv.fr/Publications/Publications-Legales/Participation-du-Public-aux-decisions-en-matiere-d-environnement/Seconde-liste-locale-relative-au-regime-d-autorisation-propre-a-Natura-2000>

Les dossiers d'évaluation des incidences seront instruits par la Direction Départementale des Territoires du Doubs ou la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté selon les thématiques concernées.

À l'instar d'autres dispositions réglementaires, le non-respect de cette évaluation préalable au projet peut avoir des conséquences pénales et administratives pour les contrevenants.

Type de travaux concerné	Seuils et restrictions instaurés pour les projets prévus en tout ou partie en site Natura 2000	Précisions pratiques
Création de voie forestière	pour des voies permettant le passage de camions grumiers	Concerne les voies pérennes principales et nouvelles de desserte pour grumiers, ne concerne pas les pistes destinées aux engins forestiers d'exploitation.
Création de pistes pastorales	pour des voies permettant le passage de camions de transport de matériel ou des animaux	La transformation de piste en voie empierrée praticable aux camions est concernée.
Création de place de dépôt de bois	pour les places de dépôt nécessitant une stabilisation du sol.	Les dépôts temporaires de grumes, sur sol brut, aux effets réversibles et temporaires, ne sont pas visés.
Premiers boisements	au-dessus d'une superficie de 0,5 hectare	Concerne les terrains n'ayant jusqu'ici pas de destination forestière acquise.
Retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de cinq ans ou de landes	Pour la partie réalisée dans un site Natura 2000, hors l'entretien nécessaire au maintien de la prairie ou de la lande	L'entretien nécessaire de la prairie ne peut être qu'un travail superficiel ou un entretien traditionnel ayant démontré son intérêt pour le maintien des prairies et landes. Le travail du sol déstructurant sa partie visible, notamment sur-solage et « casse-cailloux » n'est pas un « entretien nécessaire ».
Consolidation ou protection des berges, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes	sur une longueur supérieure à 10 mètres	Concerne notamment des opérations d'enrochement de berges en dessous des seuils prévus par la loi sur l'eau en vigueur.
Réalisation de réseaux de drainage	d'une superficie supérieure à 1 ha pour la partie de la réalisation prévue à l'intérieur d'un site Natura 2000 ou lorsque le point de rejet se situe en site Natura 2000	Concerne notamment des opérations en dessous des seuils prévus par la loi sur l'eau en vigueur
Travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de la structure des ponts et viaducs ainsi que les travaux dans les tunnels ferroviaires non circulés	Hors l'entretien courant	Sont visées les travaux d'entretien spécialisés (gros travaux) des ponts et viaducs, et toute intervention dans les tunnels.
Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou des cavités souterraines	En site Natura 2000	Équipements spécifiques de progression et de sécurité pour grimpeur et spéléologues non concernés si temporaires et réversibles.
Arrachage de haies	En site Natura 2000	L'arrachage est la destruction d'une haie, il ne comprend pas l'entretien.
Installation de lignes ou câbles souterrains	En site Natura 2000	
Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste	En site Natura 2000	L'aménagement de chemins pré-existants, leur balisage et bornage n'est pas concerné.

Évaluation des incidences

Natura 2000

décembre 2018
Emmanuel CHAPOULIE,
DDT 25- Référent biodiversité - nature



Evaluation des incidences Natura 2000 : *rappels sur le réseau Natura 2000*

Natura 2000 ?

=> Le programme de conservation des habitats naturels et espèces de faune et de flore d'intérêt européen institué par les directives « Habitats, Faune Flore » (DHFF) et « Oiseaux sauvages »

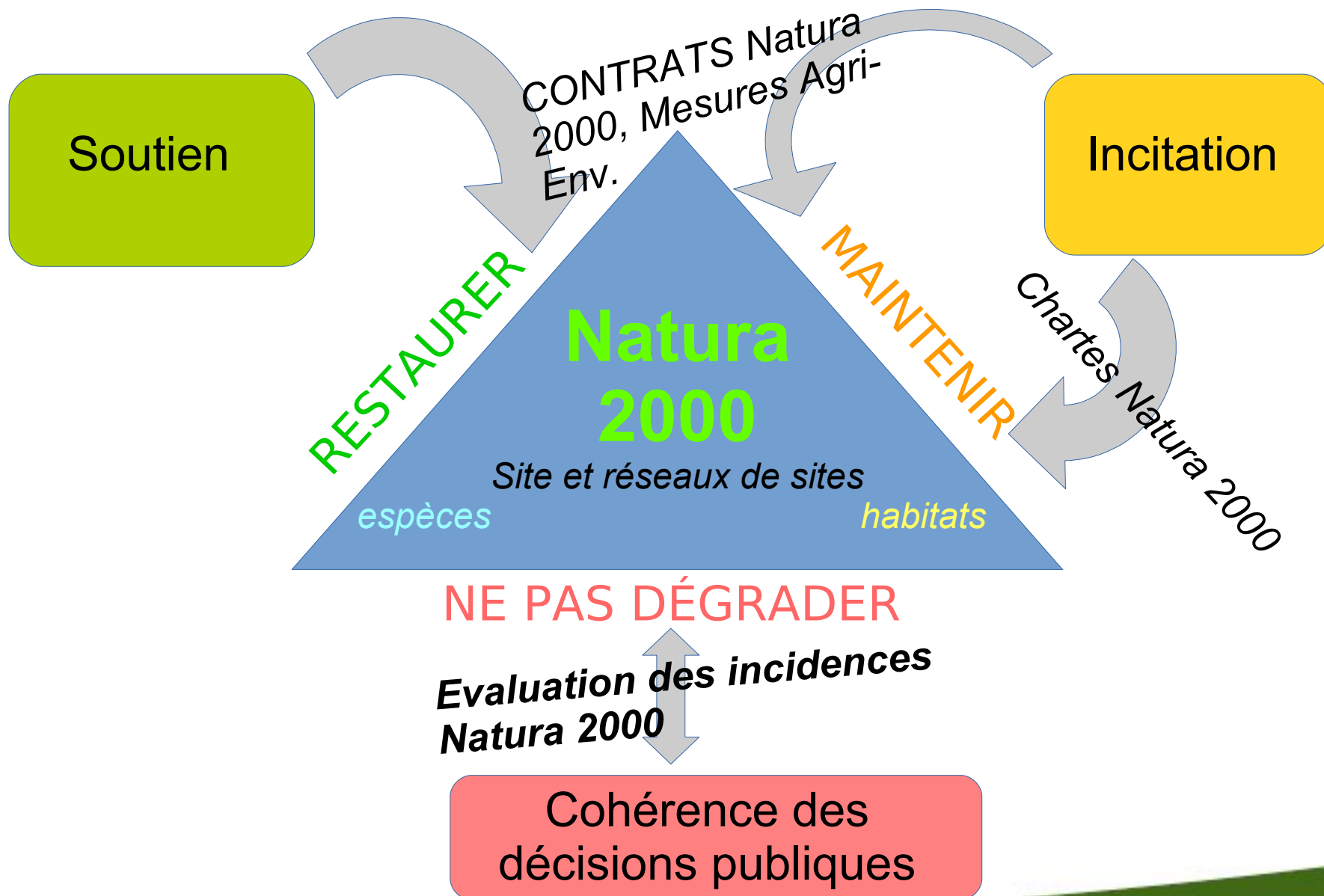
OBJECTIF : « assurer le *maintien* ou le *rétablissement* dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvage d'intérêt communautaire » **au travers d'un réseau de sites :**

- * **représentatifs de ce patrimoine**
- * **suffisants pour assurer la conservation attendue**

DIRECTIVES => obligation de résultats avec liberté de moyens

Évaluation des incidences Natura 2000 :

Des moyens convergents



Evaluation des incidences Natura 2000 :

En quoi cela consiste-t-il ?

Les « CIBLES » : espèces et habitats d'intérêt européen ayant justifié la désignation du site Natura 2000 considéré

L'OBJET DE L'EVALUATION : prise en compte de ces espèces et habitats dans le projet pour éviter des atteintes significatives à l'échelle du site (et du réseau de sites) :

- quelle est la part des surfaces d'habitat X détruite/dénaturée ?
- Quelle est la part de la population de l'espèce Y détruite, directement ou indirectement (milieu de vie détruit, conditions de vie perturbées) ?

Un raisonnement selon le principe ERC

« *Eviter-Réduire-Compenser* », centré sur l'évitement

**Activités
relevant d'un régime
d'encadrement
administratif :
autorisation, déclaration
ou approbation**

**Liste nationale
d'application directe
(29 rubriques)**
*Article R414-19
du code de l'Envt*

**1ère liste locale
d'application directe**
*Arr. Préf. Du 23/06/2011
modifié
par Arr. Préf du 02/08/2018*

**Activités
non soumises
à un régime
d'encadrement
administratif
pré-existant**

liste de référence
fixant les rubriques pouvant
figurer dans la liste locale
(décret 16/08/11)

**2nde liste locale
« régime propre Natura 2000 »**
Arr. Préf. du 02/08/2018

Incidences Natura 2000 « régime propre » *Projets et Activités concernées (1/2)*

- 1) Création de voie forestière** (pour camions grumiers)
- 3) Création de pistes pastorales** (pour camions de transport de matériel ou des animaux)
- 4) Création de places de dépôt de bois** (pour camions grumiers)
- 6) Premiers boisements** dont la superficie est supérieure à 0,5 ha

Incidences Natura 2000 « régime propre » *Projets et Activités concernées (1/2)*

- 7) Retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans ou de landes** hors l'entretien nécessaire au maintien de la prairie ou la lande
- 16) Consolidation ou protection de berges** supérieure à 10 m linéaire et hors techniques végétales vivantes (// IOTA 3.1.4.0)
- 22) Réalisation de réseau de drainage** supérieure à 1 ha (// IOTA 3.3.2.0)
- 26) Travaux d'entretien de ponts, viaducs et tunnels** hors l'entretien courant

Incidences Natura 2000 « régime propre » *Projets et Activités concernées (2/2)*

27) Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou des cavités

29) Arrachage de haies (= suppression des haies, coupe d'entretien et d'exploitation du bois non concernées)

31) Installation de lignes ou câbles souterrains

35) Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste

Incidences Natura 2000 « régime propre »

Principes

- Activités et projets concernés seulement si ils intéressent l'emprise du site Natura 2000
- Instruction Etat (DDT et DREAL)
- Délai maximal 2 mois (à partir du dossier complet)
- Silence de l'administration vaut accord
- Formulaire guide à disposition (Internet des services de l'Etat)

Il s'agit d'éviter des effets préjudiciables aux enjeux naturels des sites Natura 2000 :

étape préalable = identifier les enjeux en présence

↳ **Mobiliser les informations existantes, dont l'acquisition a été financée à 100%**

↳ **Solliciter l'appui des structures animatrices : EPTB**

Incidences Natura 2000 « régime propre »

Ajustement de la liste locale 1

Nécessité de cohérence entre listes locales :

- Liste locale 2 ne concerne que ce qui n'est pas déjà encadré
- Certaines activités visées dans le régime propre peuvent avoir été encadrées dans certaines communes : par les documents d'urbanismes et la réglementation départementale des boisements (CD 25)

=> Les haies bénéficiant d'une protection (encadrement de leur modification) dans les PLU sont soumises à évaluation dans la procédure d'urbanisme (instruction : maire/ compétence urbanisme)

=> Les 1ers boisements dont l'implantation relève d'une autorisation préalable sont soumises à évaluation dans le cadre de cette procédure (instruction compétence CD 25)

Appui Etat (DDT)

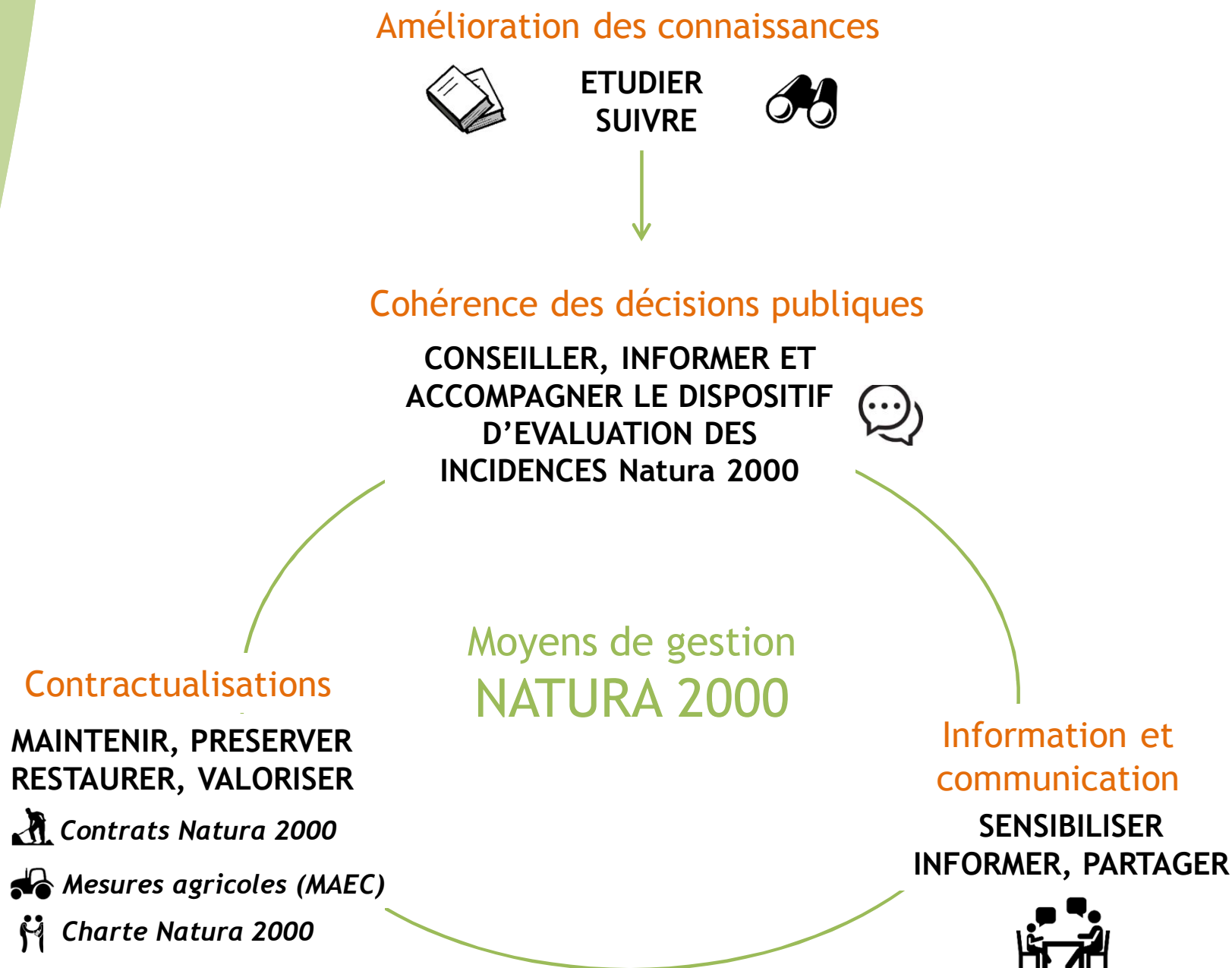
Ordre du Jour



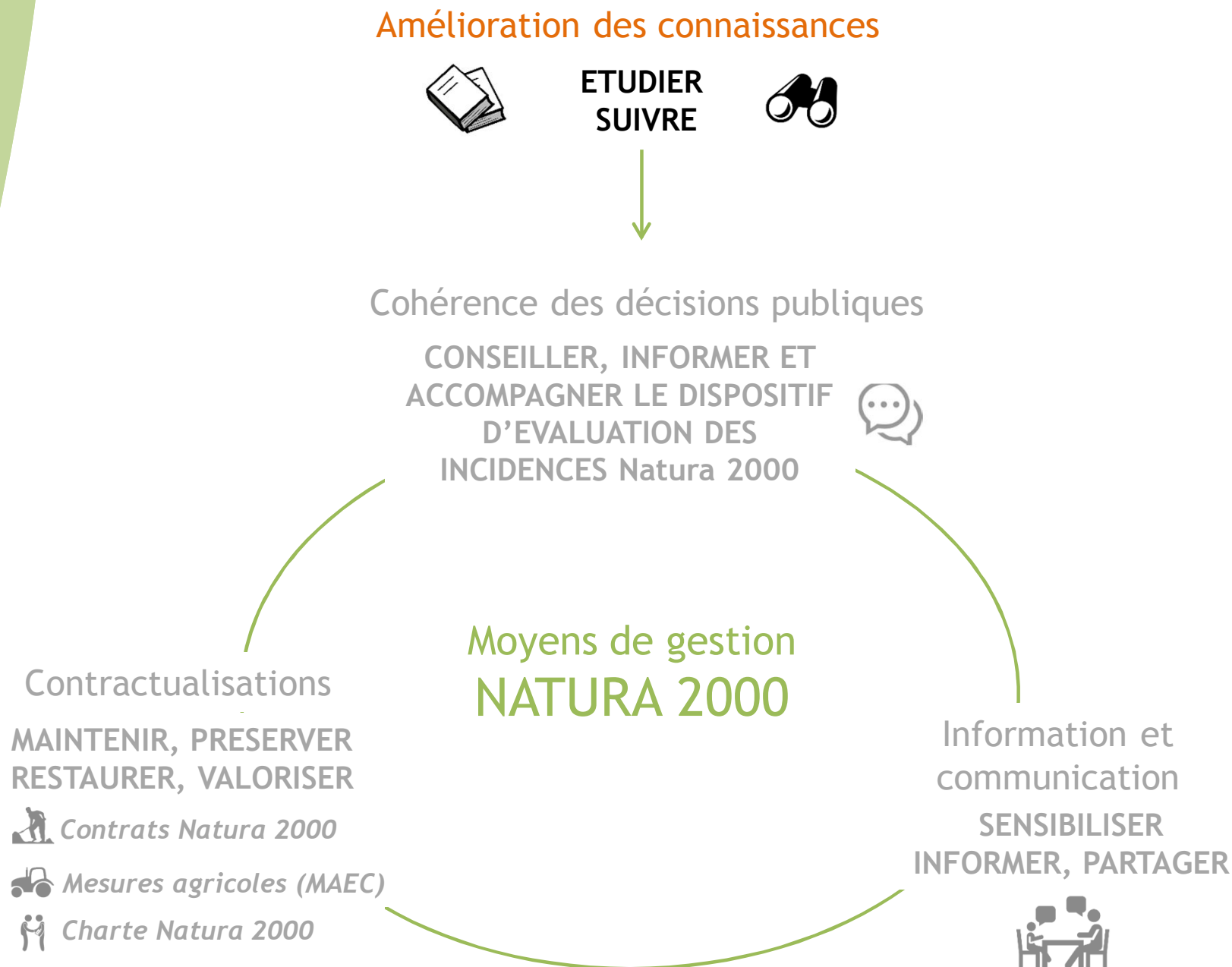
Validation du compte-rendu du COPIL 2017

1. Renouvellement de la présidence du COPIL
2. Renouvellement de la structure porteuse de l'animation Natura 2000
3. Actualités du réseau Natura 2000
4. **Bilan des activités 2018**
 - Amélioration des connaissances
 - Accompagnement incidences Natura 2000
 - Contractualisations
 - Communication, sensibilisation
 - Point budgétaire
5. Projet de fusion des sites « Moyenne Vallée du Doubs » et « Réseau de cavités à Barbastelle et Grand rhinolophe de la vallée du Doubs (4 cavités) »
6. Perspectives d'animation 2019
7. Temps d'échange / Questions diverses

4. Bilan des activités 2018



4. Bilan des activités 2018



4. Bilan des activités 2018

ETUDE et SUIVI des
Habitats / Espèces



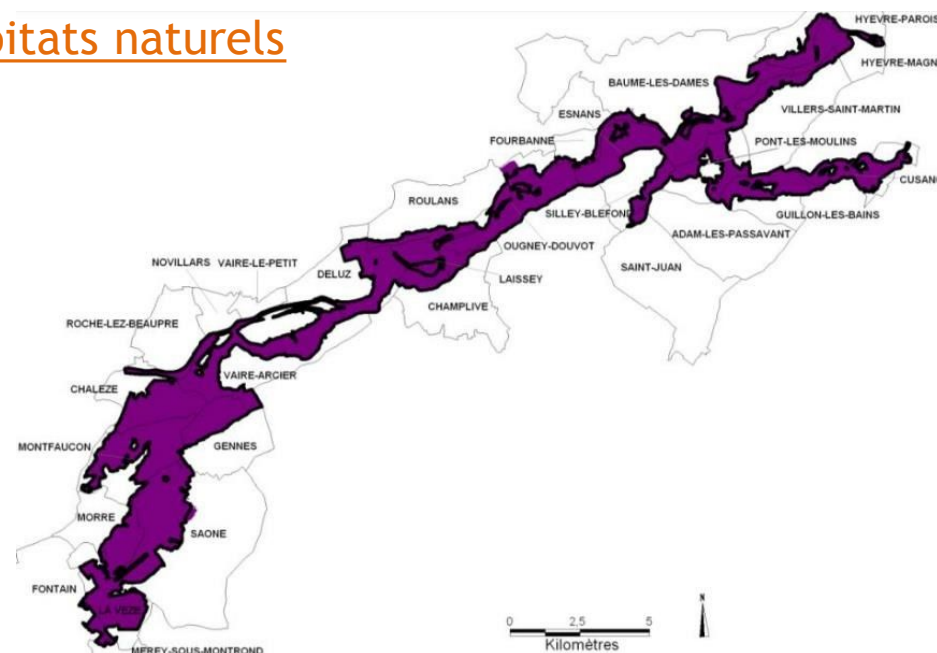
Objectif : améliorer la connaissance écologique du site

DOCOB

Action H3 : Améliorer les connaissances de
cartographie des habitats naturels sur le site

Cartographie des habitats naturels

- ❑ 100% du site cartographié et validé selon le cahier des charges régional du Conservatoire Botanique National (CBNFC-ORI)



- ❑ Outils de connaissance de la biodiversité / du patrimoine naturel
- ❑ Outils d'aide à la décision, à la planification
- ❑ Donnée publique, l'EPTB va mettre à disposition des mairies ces données au format numérique

Objectif : améliorer la connaissance écologique du site

DOCOB

Action H3 : Améliorer les connaissances de cartographie des habitats naturels sur le site



4. Bilan des activités 2018

**ETUDE et SUIVI des
Habitats / Espèces**



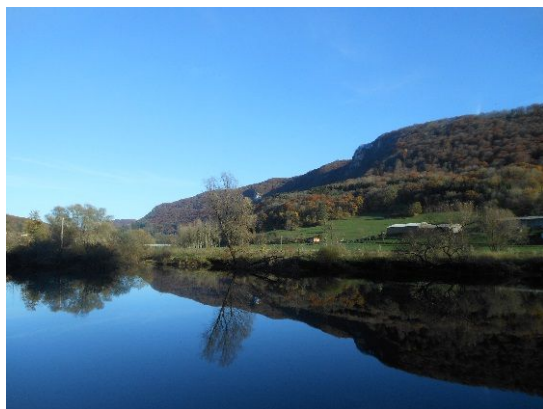
Objectif : améliorer la connaissance écologique du site

DOCOB

**Action H3 : Améliorer les connaissances des
espèces sur le site**

2018-2019 : Etude des chiroptères forestiers du site Natura 2000

1. Importance du couvert forestier et du rôle de la gestion forestière sur le site
Enjeux forts de conservation pour les espèces forestières dans leur ensemble
2. Rôle majeur du site «MVD» pour la Barbastelle d'Europe, espèce forestière emblématique citée dans l'Annexe II de la directive Habitats Faune Flore, et son maintien à l'échelle régionale (80 à 90% des effectifs régionaux hivernants en « MVD ») voire nationale (environ 15% des effectifs nationaux hivernent en « MVD » en l'état des connaissances actuelles)
3. Connaissances lacunaires pour les espèces de chauves-souris forestières en période de reproduction (qu'il s'agisse de gîtes en forêt ou de gîtes en milieu bâti / ouvrages)



Barbastelle d'Europe / F. SCHWAAB



4. Bilan des activités 2018

ETUDE et SUIVI des
Habitats / Espèces



Objectif : améliorer la connaissance écologique du site

DOCOB

Action H3 : Améliorer les connaissances des
espèces sur le site

2018-2019 : Etude des chiroptères forestiers du site Natura 2000

1. Cibler des enjeux en forêt
2. Cibler des enjeux en milieu bâti
3. Déterminer d'éventuelles colonies de reproduction
4. Augmenter la connaissance générale sur les chauves-souris en Moyenne Vallée du Doubs
5. Sensibiliser



Etude bibliographique

Etude acoustique : écoutes actives ultrasonores aux détecteurs

Recherche de gîtes forestiers : capture en milieu forestier et recherche de gîtes arboricoles

Recherche de gîtes en milieu bâti : prospections des ouvrages et du bâti par commune (28 communes)



Murin de Bechstein / F. SCHWAAB

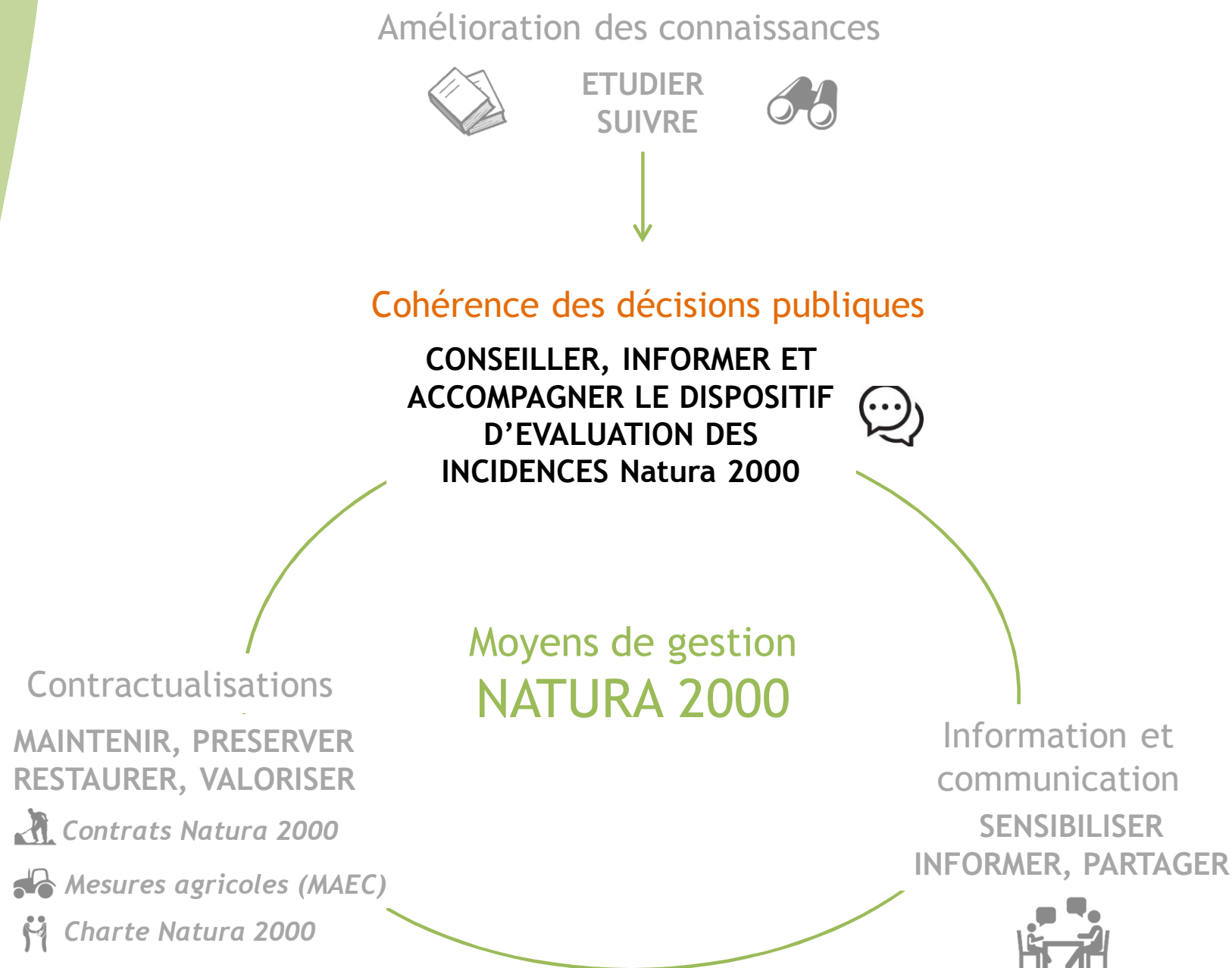


Rendu et présentation
de l'étude prévu pour
fin 2019



CD Eau Environnement
Conseil et Diagnostic pour l'Eau et l'Environnement

4. Bilan des activités 2018



4. Bilan des activités 2018

Accompagnement
évaluation des
incidences N2000

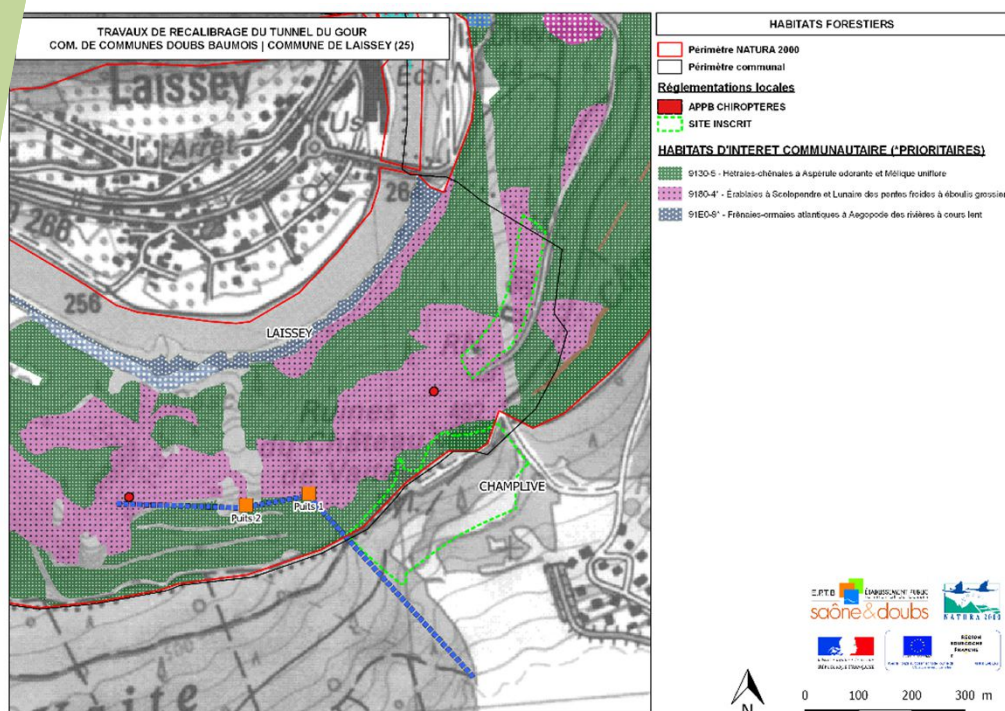


Objectif : Assurer la mission de veille environnementale

DOCOB

Action I1 : Veiller à la cohérence entre les préconisations
du DOCOB et les démarches territoriales locales

- ❑ Accompagnement, information, conseil, mise à disposition de données environnementales, sensibilisation des porteurs de projet
- ❑ Grande diversité d'interlocuteurs et de projets



4. Bilan des activités 2018

Accompagnement
évaluation des
incidences N2000



Objectif : Assurer la mission de veille environnementale

DOCOB

Action I1 : Veiller à la cohérence entre les préconisations
du DOCOB et les démarches territoriales locales

Projets		Communes concernées	Interlocuteurs	Conséquences pour les projets
Révision de plans de gestion forestiers		GENNES, LAISSEY, ESNANS, MONTFAUCON + DÉMARCHE CONCERTÉE VILLE DE BESANÇON	Communes, ONF	Compatibilité avec DOCOB, prise en compte espèces / habitats d'intérêt communautaire, pratiques adaptées
Rénovation du Tunnel de dérivation du GOUR		CHAMPLIVE, LAISSEY	CC Doubs Baumois Bureau d'étude	Travaux réalisés : Compatibilité avec DOCOB, prise en compte espèces / habitats d'intérêt communautaire, pratiques adaptées
Manifestations sportives de pleine nature : Trail des Forts, Raid Gaia, Trail de la Vallée Baumoise, Rando VTT « La Sapinette »		MONTFAUCON, GENNES, VAIRE, BAUME LES DAMES, SILLEY- BLÉFOND, PONT LES MOULINS, GUILLON-LES-BAINS, LAISSEY, DELUZ, ...	Organisateurs (étudiants, privés)	Manifestations réalisées : respect des sentiers balisés, sensibilisation, mise en protection de zones sensibles, zones de quiétude pour la faune...
Travaux sur réseaux	Mise en souterrain câbles HT	SILLEY-BLEFOND, BAUME-LES-DAMES, PONT-LES-MOULINS,	ENEDIS Bureau d'étude	Travaux réalisés : Adaptation des périodes de travaux, accompagnement, préconisations environnementales
Révision PLU		BAUME-LES-DAMES	Bureau d'étude	Compatibilité avec DOCOB, prise en compte espèces / habitats d'intérêt communautaire
Manifestation aérienne		LA VEZE, SAONE	Aéroclub Domergue	Prise en compte espèces / habitats d'intérêt communautaire, pratiques adaptées, mise en protection de zones sensibles

4. Bilan des activités 2018

Accompagnement
évaluation des
incidences N2000



Objectif : Assurer la mission de veille environnementale

DOCOB

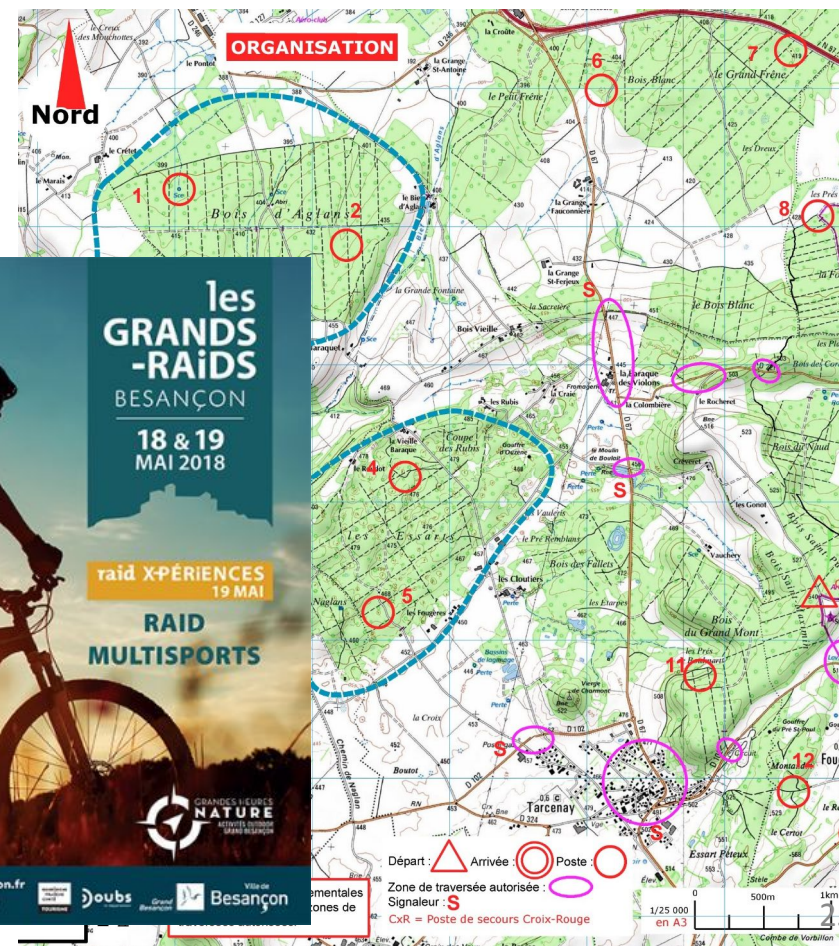
Action I1 : Veiller à la cohérence entre les préconisations
du DOCOB et les démarches territoriales locales

❑ Manifestations sportives

Rando VTT de Nancray
LA SAPINETTE
14^{ème} ÉDITION
DIMANCHE 30 SEPTEMBRE
PARCOURS de
● 11 ● 31 ● 39 ● 50 ●
PARCOURS MARCHE de 12 et 16 km (5€)
DÉPART & ARRIVÉE
au Musée des Maisons Comtoises
● Départ libre à partir de 8h00 à 9h30 (39 à 56km) et 9h00 à 10h30 (11 et 31km)
● Port du casque obligatoire
● Ravito sur chaque parcours
● Restauration sur place
● Tarifs : 6€ 11km, 8€ 31km et 12€ 39/50/56km
à tous
che...
contact@velo-loisirs-nancray.fr
INSCRIPTIONS sur www.lesgrandsraids.besancon.fr
Organisée par le club Vélo Loisir Nancray

**Trail de la Vallée
Baumoise**
Dimanche
8 Juillet
2018
Baume-les-Dames
Nouveaux
parcours
www.traildelavalleebaumoise.com
www.facebook.com/traildelavalleebaumoise

**les
GRANDS-RAIDS
BESANCON**
18 & 19
MAI 2018
raid XpÉRIENCES
19 MAI
RAID
MULTISPORTS
lesgrandsraids.besancon.fr
Doubs Grand Besançon Ville de Besançon
GRANDES VILLES
NATURE
NATURALISTES
SAFARI RESERVE



**TRAIL
DES FORTS
DE BESANCON**



4. Bilan des activités 2018

Accompagnement
évaluation des
incidences N2000

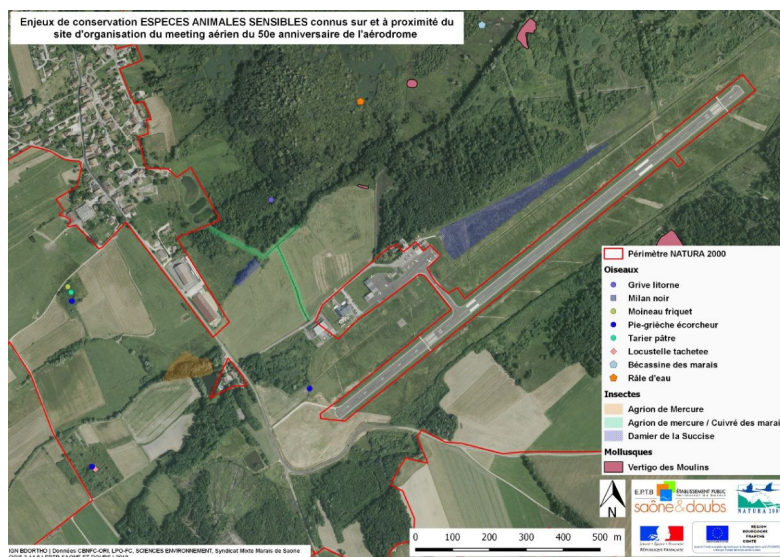


Objectif : Assurer la mission de veille environnementale

DOCOB

Action I1 : Veiller à la cohérence entre les préconisations
du DOCOB et les démarches territoriales locales

☐ Manifestation aérienne



50^e anniversaire
MEETING
AÉRIEN
AÉRODROME DE LA VÈZE

29 & 30
septembre 2018

Dîner Spectacle
29 septembre
avec la
présence des pilotes

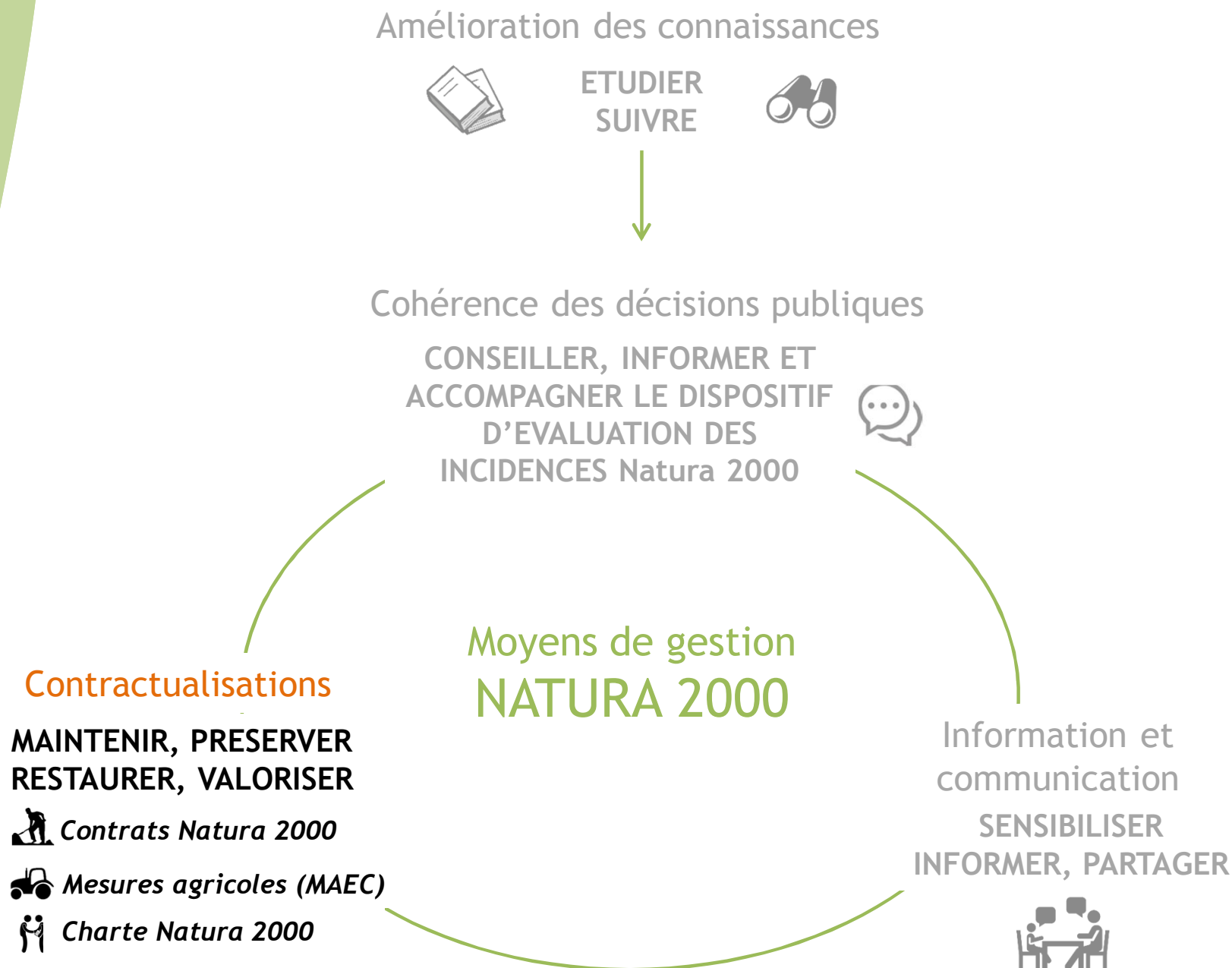
organisé par

AÉROCLUB DE BESANCON
DOMERGUE aviation
Ville de Besançon
bleu
smci
ma commune
www.meeting-besancon.fr

ARMÉE DE L'AIR
Doubs
Grand Besançon
Besançon
bleu
smci
ma commune
www.meeting-besancon.fr

Franche-Comté
Conseil régional
BESAC

4. Bilan des activités 2018



4. Bilan des activités 2018

CONTRAT
Natura 2000

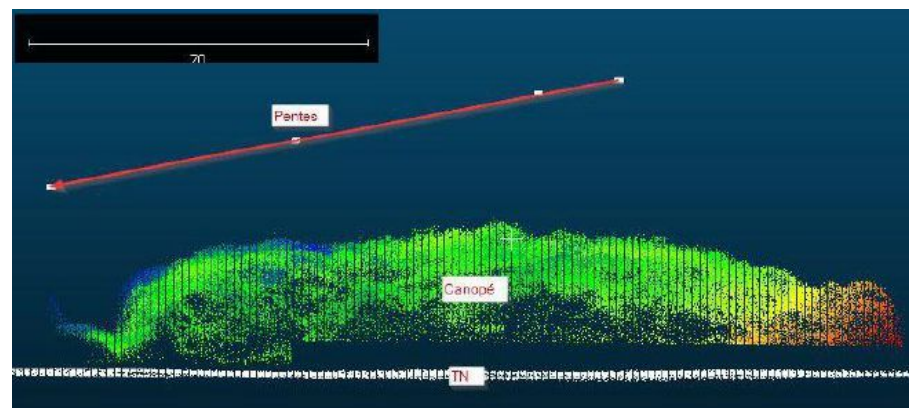
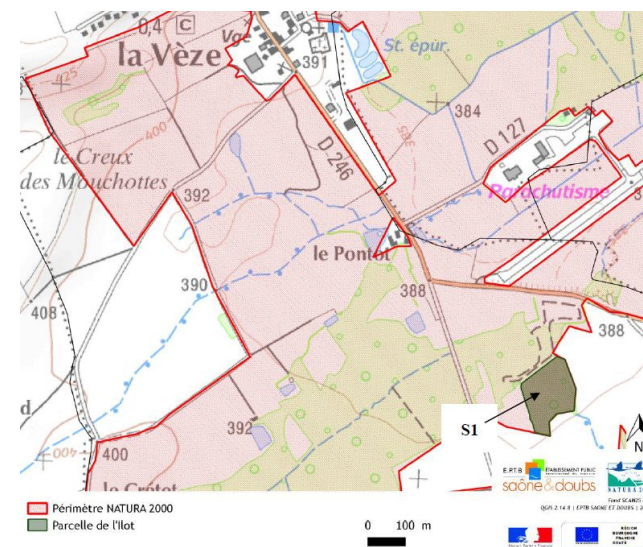


Objectif : Maintenir et restaurer les boisements naturels

DOCOB Action A4 : Favoriser le développement de bois sénescents

Création d'un îlot de sénescence en forêt communale de La Vèze

- ☐ Demande d'aide déposée en juin 2018 - 1,6 ha
- ☐ Action sur le territoire du plan de gestion du « Marais de Saône »
- ☐ Conforme au plan de servitude aéronautique de l'aérodrome BESANCON-LA-VEZE



4. Bilan des activités 2018

CONTRAT
Natura 2000



Objectif : Maintenir et restaurer les boisements naturels

DOCOB

Action A4 : Favoriser le développement de bois sénescents

Création d'un ilot de sénescence en forêt communale de La Vèze

- ☐ Demande d'aide déposée en juin 2018
- ☐ Mesure F12i : Améliorer la biodiversité en favorisant le développement de vieux bois et la quantité de bois mort. Pour cela, soustraire de l'exploitation forestière pendant au moins 30 ans une parcelle communale remarquable pour l'originalité de ses habitats et la maturité de ses bois
- ☐ Habitats et/ou Espèces cibles : **Chênaie pédonculée** (code Natura 2000 : 9160) **frênaie-ormaise humide** (code Natura 2000 : 91E0*), **Dicrane vert** (code Natura 2000 : 1031)
- ☐ Subvention versée pour 30 ans : 6 600 € (fond + arbres éligibles)



4. Bilan des activités 2018

CONTRAT
Natura 2000

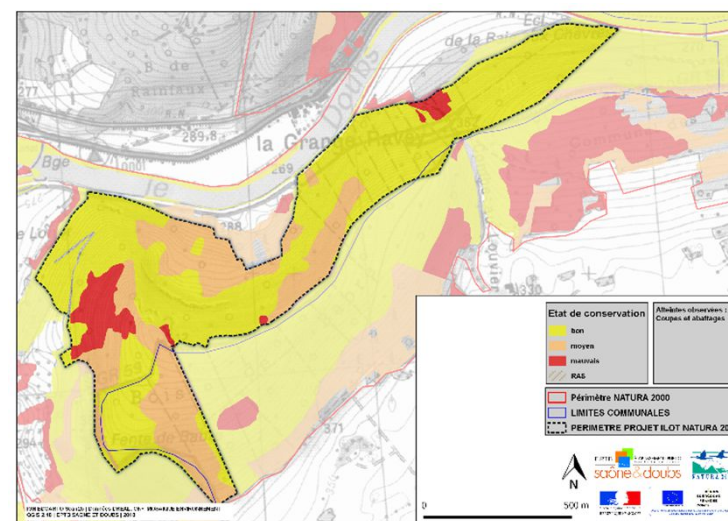
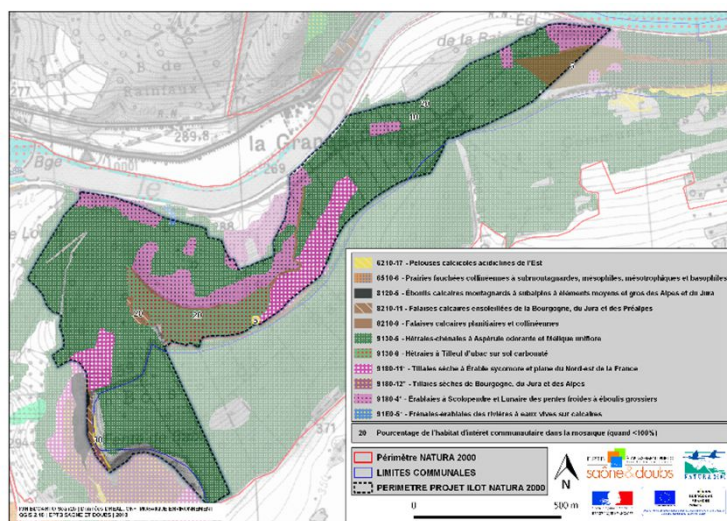


Objectif : Maintenir et restaurer les boisements naturels

DOCOB Action A4 : Favoriser le développement de bois sénescents

Création d'un îlot de sénescence en forêt communale de Baume-les-Dames

- ❑ Demande d'aide à déposer - 68 ha - Mesures F12i - F14i
- ❑ Habitats et/ou Espèces cibles : **Hêtraies-Chênaies à aspérule odorante et mélisque uniflore** (code Natura 2000 : 9130-5), **Hêtraies à Tilleul d'ubac sur sol carbonaté** (code Natura 2000 : 9130-8), **Erablaies à scolopendre et Lunaire des pentes froides** (code Natura 2000 : 9180-4*), **Tillaies sèches à Erable sycomore et plane du NE de la France** (code Natura 2000 : 9180*-11)
- ❑ Subvention (prévisionnelle) versée pour 30 ans : 200 000 € (fond + arbres éligibles)



4. Bilan des activités 2018



Baume les Dames



**CONTRAT
Natura 2000**

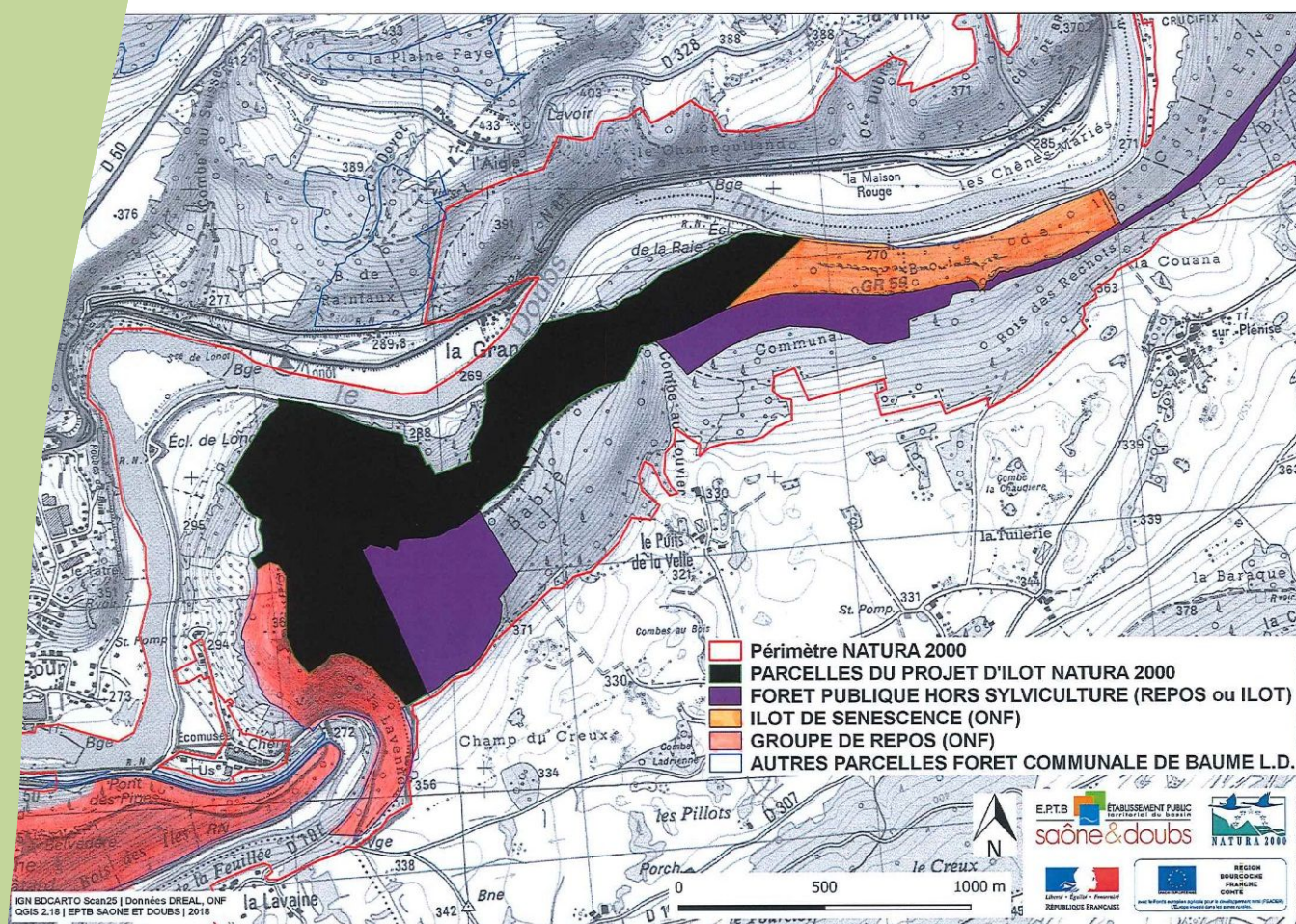


Objectif : Maintenir et restaurer les boisements naturels

DOCOB

Action A4 : Favoriser le développement de bois sénescents

Création d'un ilot de sénescence en forêt communale de Baume-les-Dames



4. Bilan des activités 2018

CONTRAT
Natura 2000



Projets 2019-2021

COMMUNE	Enjeux milieux forestiers	Enjeux milieux humides	Enjeux milieux secs	Enjeux milieux rocheux	Objectif DOCOB	EIC et/ou HIC concernés	Surface / Autre	Coût prév.	Etat avancement
GUILLON-L-B CUSANCE	Illet de sénescence	-	-	-	A4	9130, 9180	Env. 10 ha	35 000 €	++++
ESNANS	Illet de sénescence	-	-	-	A4	9130, Pic noir	8 à 9 ha max.	25 000 €	+++
BAUME-LES-DAMES	-	-	Réouverture / entretien pelouse sèche	-	D1 et D3	6210	<i>Orlaya grand.</i> En discussion: chantier de réouverture avec création d'un sentier pédestre / Partenariat acteurs sportifs et municipalité		++++
MORRE	-	Gestion secteur Tourb. de Morre	-	-	E4	<i>Projet en réflexion avec SM du Marais de Saône</i>		?	++
DELUZ	-	-	Entretien pelouse sèche	-	D1 ou D2	6210	7 ha	5 000 €	+
LA VEZE (VILLE DE BESANCON)	-	Restauration de forêt alluviale	-	-	B / E	<i>Bief d'Aglans</i> <i>Projet à définir</i>		?	+
MONTFAUCON	-	-	Equipements - gestion pastorale	-	D1	6210	1 à 10 ha	?	+
MONTFAUCON	Illet de sénescence	-	-	-	A4	9130	4,5 ha	15 000 €	0
HYEVRE-PAROISSE	Illet de sénescence	-	-	-	A4	9130	À déf.	?	0

4. Bilan des activités 2018



D'autres CONTRATS possibles en Moyenne Vallée du Doubs

☐ Milieux forestiers

- Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
- Restauration de mares forestières
- Pratiquer des travaux de forestiers sans enjeux de production, ...

☐ Milieux ouverts

- Chantier lourd de restauration de milieux ouverts
- Gestion d'entretien des milieux ouverts,...

☐ Milieux humides

- Restauration et entretien de mares
- Chantier d'élimination d'une espèce indésirable,...

☐ Habitats remarquables

- Travaux de mise en défens et de fermeture des accès,...

4. Bilan des activités 2018

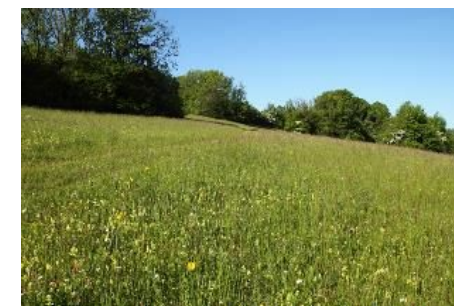
MESURES
AGROENVIR.



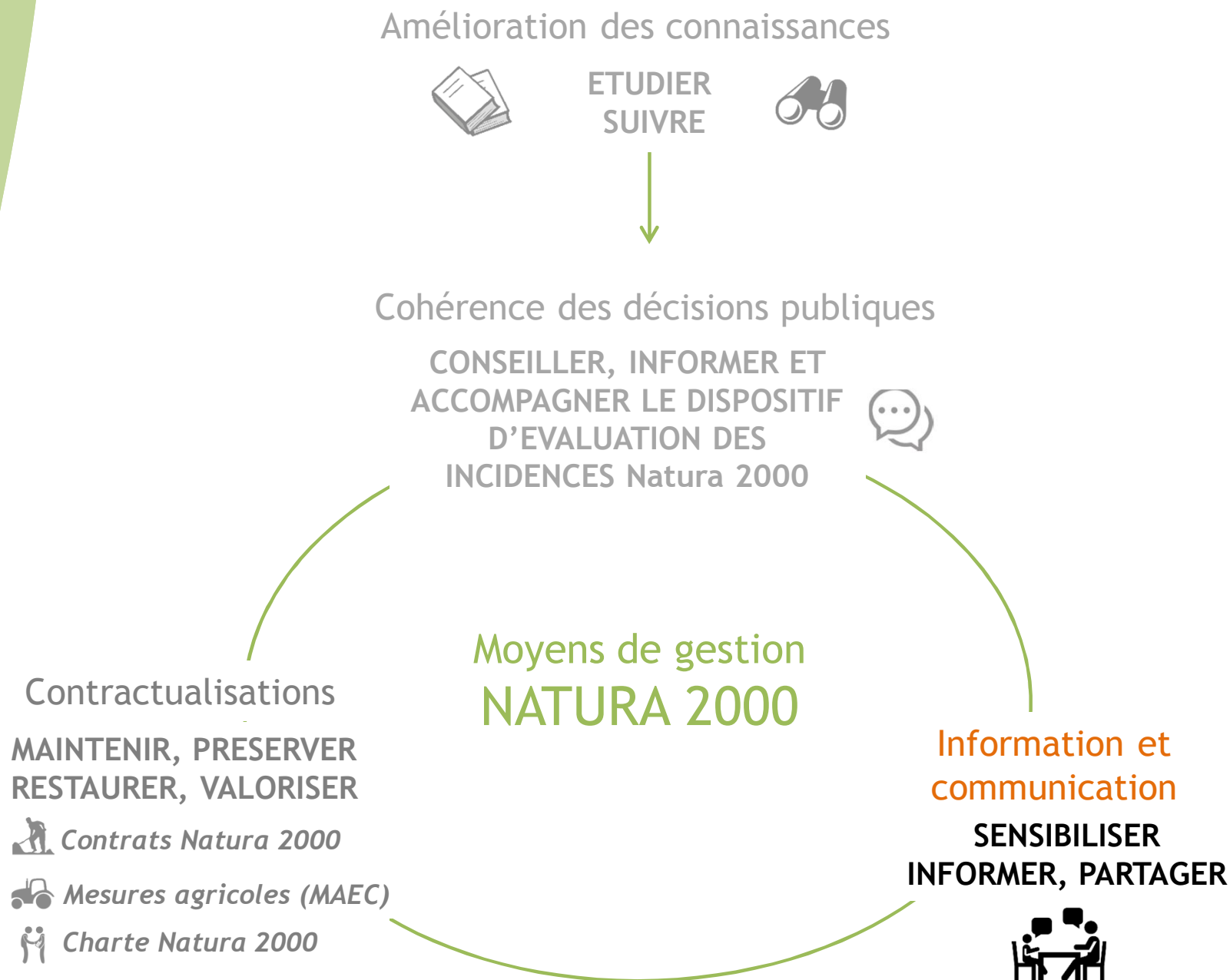
Objectifs : - Promouvoir une gestion des prairies naturelles en accord avec leur richesse biologique
- Veiller à la conservation des pelouses sèches

Projet Agro-Environnementale et Climatique (PAEC) « Moyenne Vallée du Doubs »

- ❑ Enjeux des PAEC déposés pour 2015 et 2016 : Biodiversité - Mesures Unitaires
 - Gestion extensive des zones de prairies et pelouses
 - Reconversion de culture en prairie
 - Entretien des haies
 - Mise en place de bande refuge sur prairie de fauche
- ❑ Contexte budgétaire qui n'a pas permis de proposer un PAEC pour 2017 et 2018
 - Baisse des enveloppes régionales et demande de priorisation
- ❑ Depuis 2011 : 53 000 € engagés sur 91 ha



4. Bilan des activités 2018



4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

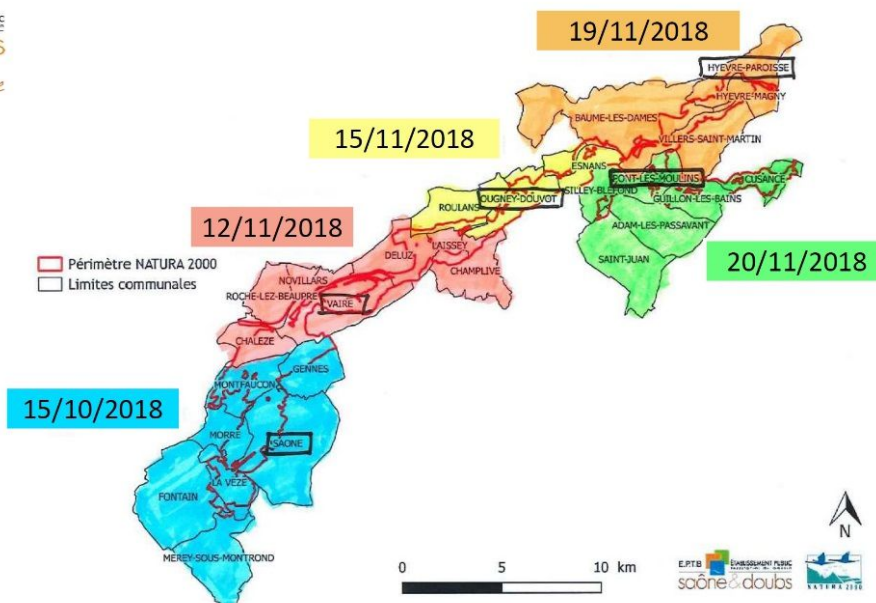
DOCOB

Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Soirées d'information sur le site Natura 2000 à destination des élus / usagers

- ☐ 5 soirées en octobre et novembre 2018 dont 1 avec SM du Marais de Saône
- ☐ 35 participants dont 24 élus
- ☐ Services techniques, CRPF, ONF, ACCA
- ☐ Présentations disponibles en ligne sur <http://eptb-saone-doubs.n2000.fr>

Réunions d'informations Natura 2000 (Automne 2018) : découpage communal



LE SITE NATURA 2000
« MOYENNE VALLÉE DU DOUBS »

Site Natura 2000 « Moyenne Vallée du Doubs »

Jean-Louis FOUSSERET
Président du Grand Besançon
Président du Comité de Pilotage Natura 2000

Bertrand ROUFFIANGE
Président de l'EPTB Saône et Doubs
Structure animatrice Natura 2000

ont le plaisir de vous inviter à une réunion d'information
autour du Site Natura 2000 « Moyenne Vallée du Doubs »

le lundi 19 novembre 2018 à 20h, à Hyèvre-Paroisse
(Salle communale, Rue de l'église | 25110 HUYVRE-PAROISSE)

Merci de confirmer votre présence auprès de l'EPTB Saône et Doubs au plus tard le 16/11.
Sans SETNERA - Chargé de mission Natura 2000 sur le site de la Moyenne Vallée du Doubs
sansy.setnera@eptb-saone-doubs.fr | 03 83 84 84 84 | 01 87 88 00 13

4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

DOCOB

Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Matinée de découverte et de sensibilisation aux oiseaux du Doubs et des falaises (26/05/2018) à Hyèvre-Magny

- ☐ WE Fête de la nature - Temps ensoleillé / 10 personnes présentes - Animation LPO



sortie nature

samedi 26 mai 2018
9h30 / Hyèvre - Magny(25)

**GRATUIT
ET
TOUT
PUBLIC**

Les oiseaux de la Moyenne Vallée du Doubs

**FÊTE
DE LA
NATURE**
23-27 MAI 2018

**durée
env. 2h30**

Une sortie animée par la LPO-Franche-Comté
Rdv au parking Hôtel Le Relais de la Vallée,
43 rue principale, 25110 Hyèvre-Paroisse.
Prévoir chaussures et vêtements adaptés.
Si vous en avez, apportez vos jumelles.

Inscription :
EPTB Saône et Doubs : 03 81 87 00 02 02
LPO Franche-Comté : 03 81 50 43 10 -
franche-comte@lpo.fr



Cette affiche et l'animation ont bénéficié des financements européens GEFADER et des crédits Etat.

4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



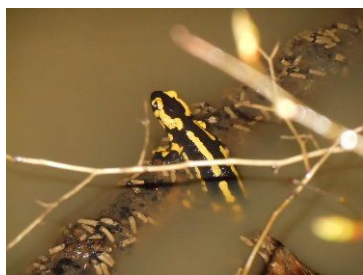
Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

DOCOB

Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Soirée de découverte et de sensibilisation aux amphibiens (28/03/2018) à Laissey

☐ Temps pluvieux / 10 personnes présentes - Animation LPO



sortie nature
POLY USABLE

mercredi 21 mars 2018
19h30 / Laissey (25)

à la découverte des amphibiens forestiers
de la moyenne vallée du Doubs

GRATUIT
ET
TOUT
PUBLIC

Sortie organisée
par l'EPTB Saône et Doubs,
en partenariat avec
la LPO Franche-Comté

Rdv parking de la Gare (centre-village)
Prévoir chaussures de marche,
vêtements chaud et lampe frontale

Renseignements et inscriptions :
EPTB : 03 81 87 00 02
LPO : 03 81 50 43 10

EPTB ÉTABLISSEMENT PUBLIC
territorial du bassin
saône&doubs

NATURA 2000

LPO

Cette affiche a bénéficié des financements européens FEADER
et des crédits État.

Région
Franche-Comté

4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



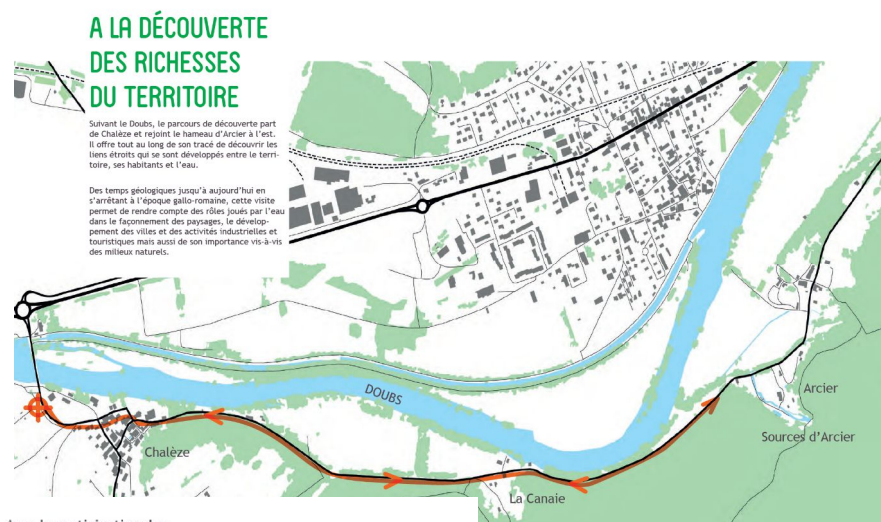
Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

DOCOB

Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Balade « Au fil de l'eau » à Chalèze (Charte paysagère des collines de la Vallée) (08/09/2018)

- ❑ Participation de l'EPTB/NATURA 2000 pour un volet « découverte des espèces et habitats liés à la rivière au bords du Doubs »



Avec la participation de :



Benjamin Gracieux
tél. 03 81 48 84 80



Cécile Piganiol
tél. 03 81 87 88 68

4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



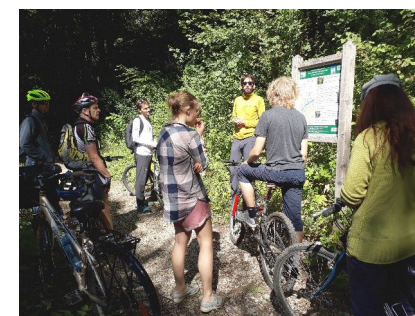
Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

DOCOB

Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Randonnées guidées organisées par « Patrimoine & environnement 25 »

- ❑ Participation de l'EPTB/NATURA 2000 pour un volet « découverte environnementale»
- ❑ « Randonnée guidée de la colline de Montfaucon » | 09/06/2018 à Montfaucon
Patrimoine & environnement 25 / EPTB S&D (Natura 2000) / Avalfort
Programme : Histoire locale (époque médiévale, fortifications 19^e), un peu de géologie et découverte des mesures de protection de la nature réalisées dans ce secteur.
- ❑ « Visite à vélo sur le thème de l'eau » | 09/09/2018 entre Besançon et Vaire (Arcier)
Programme : Le transport de l'eau pour alimenter Besançon depuis l'époque romaine, vestiges de l'aqueduc d'Arcier, patrimoine naturel lié au Doubs et aux milieux humides entre Chalèze et Vaire-Arcier



4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

DOCOB

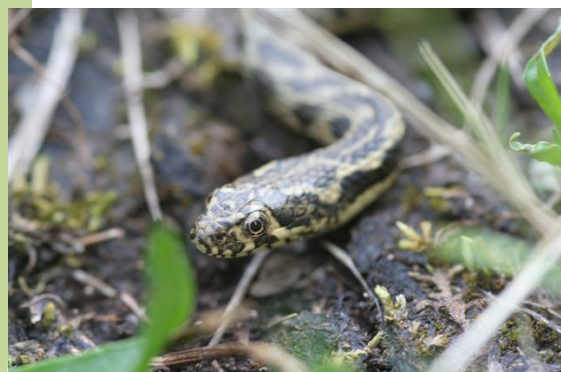
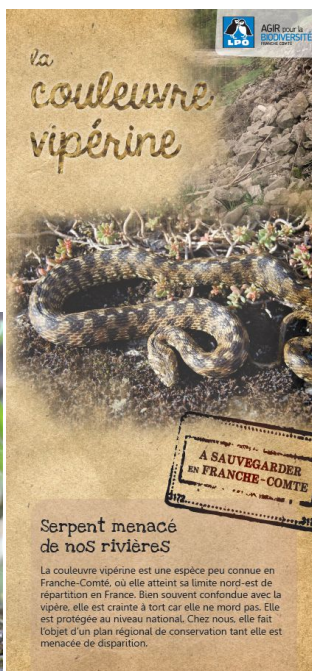
Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Chantier bénévole pour restaurer des habitats de reproduction et d'hivernage des reptiles au bord du Doubs (20/10/2018)

- ❑ Plan régional d'action « **Couleuvre vipérine** » en vallée du Doubs
- ❑ Action en partenariat LPO-FC / EPTB avec commune, privés, et VNF-Vallée du Doubs
- ❑ 2018 première action à DELUZ (2 secteurs) - Nouvelles échéances en 2019



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ



4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

DOCOB

Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Edition d'un livret du site Natura 2000

Le site de la Moyenne Vallée du Doubs

Le site de la Moyenne Vallée du Doubs s'étend sur 28 communes, incluant le Marais de Saône, la vallée du Doubs de Montfaucon à Hyèvre-Paroisse, et la vallée du Cusancin.

Ici, la vallée se resserre et se trouve dominée par de denses boisements et un réseau de falaises calcaires.



Carte d'identité du site - diversité des habitats et des habitants -

- Falaises calcaires
Faucon Pèlerin, Grand Duc d'Europe
- Milieux forestiers
Martin Royal, Pic Cendrie, Pic Mar, Pic Noir, Lynx
- Grottes, cavités souterraines, anciennes mines, arbres remarquables
dortoir de Chauves-souris (18 espèces sur les 34 présentes en France)
- Prairies et pelouses
Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu
- Zone humide du Marais de Saône
Amphibiens: insectes et mollusques
- Lit et berges des rivières (Doubs, Cusancin)
Martin-pêcheur, Bouvière, Chabot, Harle bièvre et Castor d'Europe
- Sources pétrifiantes (tufs) et biodiversité associée

> Les objectifs du site

- + Conserver les ripisylves
- + Préserver les milieux remarquables
- + Informer, sensibiliser, mobiliser (...)
- + Restaurer et protéger les zones humides
- + Veiller à la conservation des pelouses sèches
- + Maintenir et restaurer les boisements naturels
- + Promouvoir une gestion extensive des prairies naturelles
- + Améliorer la connaissance écologique, assurer une veille environnementale

Quelques exemples de réalisations

> mise en place d'un îlot de sénescence à Vaire

Mis en place en 2013 par un groupement forestier, cet îlot de sénescence de 11,3 hectares permet d'améliorer la biodiversité forestière en augmentant la quantité de bois mort et le développement de vieux bois. Pour cela, les pratiques sylvicoles ont été stoppées pour au moins 30 ans, et le porteur de projet a reçu une indemnisation.

Indemnisation : 44 000 €



> protection d'une colonie de chauves-souris à Montfaucon

Réalisée en 2017, l'action a consisté à mettre en protection physique un site militaire souterrain qui accueille une colonie de Grand Rhinolophe, mise en danger par la fréquentation. Le projet est porté par la commune de Montfaucon et les travaux ont été réalisés hors des périodes de présence des chauves-souris dans le gîte.

Coût total : 8 000 €
Subvention : 6 400 €
Partenaires : CPEPESC, EPTB



> restauration d'une forêt alluviale à Ougney-Douvot

Porté par la commune d'Ougney-Douvot, les travaux ont consisté à restaurer 7 hectares de forêt riveraine du Doubs par deux actions :
- éliminer un peuplement forestier artificiel (débardage à cheval) ;
- replanter les essences adaptées pour permettre ainsi l'installation d'une forêt humide d'intérêt prioritaire.
Projet réalisé en 2014.

Coût total : 42 000 €
Subvention : 34 000 € / Partenaires : ONF, EPTB



4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

DOCOB

Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Site web

- ❑ Mise à jour de la page dédiée aux sites « Moyenne Vallée du Doubs » sur le portail <<http://eptb-saone-doubs.n2000.fr/>>

<http://eptb-saone-doubs.n2000.fr/les-sites-animés-par-l-eptb/moyenne-vallée-du-doubs-doubs>

Accueil » Les sites animés par l'EPTB » Moyenne vallée du Doubs (Doubs)

Moyenne Vallée du Doubs (département du Doubs)

Site Natura 2000 de la
Moyenne Vallée Du Doubs

Le site de la Moyenne Vallée du Doubs s'étend sur 28 communes, incluant le Marais de Saône, la vallée du Doubs de Montfaucon à Hyèvre-Paroisse et la vallée du Cusancin. Ici, la vallée alluviale se resserre et se trouve dominée par de denses boisements et un réseau de falaises calcaires.

Carte d'identité du site

Référence :
Directive Oiseaux - FR4312010
Directive Habitats Faune Flore - FR4301294

Région : Bourgogne-Franche-Comté

Département : Doubs (25)

Superficie : 6 309 ha

Nombre de communes concernées : 28 (A noter : les communes de Vaire-le-Petit et Vaire-Ancien ont fusionné au 1er juin 2016)

Altitude min-max : 242 m - 602 m

Autres sites à proximité :
- FR4301304 : Réseau de cavités à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs
- FR4301351 : Réseau de cavités à Minioptères de Schreibers en

Les partenaires techniques et financiers

Grand Besançon

L'Europe s'engage
France-Comté

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Office National des Forêts

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
FRANCHE-COMTÉ

CPEPESC

Les sites animés par l'EPTB

- Vallée de la Saône (Haute-Saône)
- Vallée de la Lanterne (Haute-Saône)
- Moyenne vallée du Doubs (Doubs)
 - Le patrimoine naturel
 - Objectifs et mesures
 - Vie du site
 - Téléchargement
 - Contact
 - Galerie d'images
- Basse vallée du Doubs (Jura)
- Basse vallée du Doubs (Saône-et-Loire)
- Confluence Saône Grosne (Saône-et-Loire)
- Basse vallée de la Seille (Saône-et-Loire)
- Prairies Alluviales (Saône-et-Loire)

Accueil » Les sites animés par l'EPTB » Moyenne vallée du Doubs (Doubs) » Vie du site

Vie du site

2016

Actu : Études naturalistes

En 2016, la Moyenne Vallée du Doubs fait l'objet d'une étude approfondie de ses populations d'oiseaux. Les connaissances acquises permettront d'orienter les actions à venir sur le site, et d'actualiser les bases de données en vue de la prochaine révision du Docob. Résultats à venir en novembre 2016 !

Soirée découverte des chauves-souris à Baume-les-dames avec la CPEPESC le 05/07/2016

L'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs, Natura 2000 et la CPEPESC présentent

« LES CHAUVES-SOURIS DE VOTRE GRENIER »

Une soirée de découverte des chauves-souris ...
... avec projection d'un film & observations en plein-air

Mardi 5 juillet 2016, à BAUME-LES-DAMES
Espace de Mi-Cour (5, rue des Mi-Cour) à 20h30
Réservations : 03 81 81 00 00

Vous habitez Baume-les-Dames ou ses alentours ? Si vos combles ou greniers sont occupés par une ou plusieurs chauves-souris, venez nous en faire part et recueillir des informations pratiques. Si vous n'êtes pas disponibles, demandez conseil au 03 81 81 00 00.

Site Natura 2000 de la
Moyenne Vallée Du Doubs

Les sites animés par l'EPTB

- Vallée de la Saône (Haute-Saône)
- Vallée de la Lanterne (Haute-Saône)
- Moyenne vallée du Doubs (Doubs)
 - Le patrimoine naturel
 - Objectifs et mesures
 - Vie du site
 - Téléchargement
 - Contact
 - Galerie d'images
- Basse vallée du Doubs (Jura)
- Basse vallée du Doubs (Saône-et-Loire)
- Confluence Saône Grosne (Saône-et-Loire)
- Basse vallée de la Seille (Saône-et-Loire)
- Prairies Alluviales (Saône-et-Loire)

4. Bilan des activités 2018

COMMUNICATION SENSIBILISATION



Objectif : Informer, sensibiliser et mobiliser le public et les acteurs

DOCOB

Action G1 : Informer et sensibiliser les acteurs
locaux et usagers du site

Parution du Topo d'Escalade de Montfaucon

❑ Pages consacrées à la faune, la flore et au site Natura 2000

Environnement : Falaises de Montfaucon et Roches d'Arbois



Les falaises de Montfaucon s'inscrivent dans un vaste réseau de parois et corniches calcaires au sein de la vallée du Doubs. Ces milieux rocheux participent largement à structurer le paysage caractéristique de la vallée, en venant un peu partout surplomber les pentes forestières et permettre l'expression de landes et pelouses sur les plateaux, en arrière.

Comme l'ensemble des falaises calcaires de la vallée du Doubs, les parois verticales des falaises de Montfaucon présentent un fort intérêt patrimonial. Elles représentent une mosaïque d'habitats pour des espèces très spécialisées. Parmi elles, des végétaux qui investissent les anfractuosités où est parvenue à s'accumuler de la terre fine. Au Bois de la Roche, de très grosses fissures permettent le développement de l'if, qui s'y trouve aujourd'hui préservé puisqu'en dehors de ces endroits inaccessibles, cette essence a fait l'objet d'une suppression systématique depuis des siècles. L'érosion du calcaire a permis la création de nombreuses cavités naturelles et corniches, utilisées en particulier par deux espèces emblématiques d'oiseaux dits « rupestres » : le Grand corbeau et le Faucon pèlerin, qui y installent leur nid.

Enfin, les falaises de Montfaucon sont situées au sein du site Natura 2000 de la Moyenne Vallée du Doubs, dont l'objectif est de préserver les habitats, la flore et la faune qui font l'originalité et la richesse de la vallée du Doubs. Elles s'inscrivent dans un contexte naturel et paysager particulièrement remarquable, puisque Montfaucon accueille une grande diversité d'habitats d'intérêt communautaire, à proximité immédiate des pentes rocheuses calcaires, comme des pelouses et prairies sèches ou des forêts de pente au pied des falaises, où l'ablation des corniches fracturées a accumulé une grande quantité d'éboulis.

Les falaises calcaires de la vallée du Doubs : un intérêt patrimonial considérable

Les conditions extrêmes (verticalité, expositions diverses, absence ou quasi absence de sols sur les vives) rencontrées sur les parois rocheuses en font un biotope considéré à tort comme hostile, voire désertique. Pourtant, les falaises présentent un intérêt patrimonial considérable de par leur nature de milieu primaire et leur fonction de refuge pour de nombreuses espèces. Mousses, fougères, orpins, saxifrages, germandrées, épervières... tout un cortège floristique est parvenu à trouver un lieu idéal pour germer et croître en toute tranquillité. En se décomposant, ces plantes pionnières offrent alors la nourriture nécessaire à d'autres plantes plus exigeantes comme les graminées et les arbustes.

Concernant la faune, si les reptiles (lézards, Coronelle lisse notamment) ainsi que certaines espèces de chauves-souris trouvent ici refuge et couvert, ce sont les oiseaux qui sont les maîtres des lieux. Le Faucon pèlerin est l'espèce la plus emblématique et la plus connue mais bien d'autres espèces d'oiseaux sont également présentes et se reproduisent dans les falaises : citons notamment le Grand-duc d'Europe, le Harle bièvre, le Martinet à ventre blanc, l'Hirondelle des rochers ou encore le Grand Corbeau.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

Afin de préserver ces habitats sensibles pouvant ponctuellement être menacés (piétinement de la flore sur les vives et les corniches, dérangement des oiseaux en période de nidification par exemple), des arrêtés préfectoraux de protection de biotope ont été mis en place par les services de l'Etat sur certaines falaises du territoire régional. Plusieurs activités et pratiques de loisirs sont ainsi réglementées. La pratique de l'escalade est notamment interdite du 15 février au 15 juin sur les falaises concernées par cette réglementation ainsi que l'équipement de nouvelles voies.

La falaise de Montfaucon est concernée par cette réglementation. Des panneaux d'information sont également en place sur les sites concernés par cette réglementation.

(<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr>)

Merci par avance de votre compréhension et de bien vouloir respecter la réglementation et les informations existantes.



Le site Natura 2000 de la Moyenne Vallée du Doubs

Désigné au titre des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats, Faune, Flore », le site Natura 2000 comprend la vallée du Doubs des portes de Besançon à Hyèvre-Paroisse, après Baume-les-Dames, ainsi que le marais de Saône et la vallée du Cusancin.

La Moyenne vallée du Doubs est une vallée étroite, dominée par des versants pentus recouverts de forêts et de zone d'éboulis, et dans laquelle le lit majeur du Doubs n'excède pas 500 mètres de large. Si elle se rapproche de la vallée de la Loue d'un point de vue écologique et paysager, elle contraste avec la basse Vallée du Doubs, dans le Jura, plus large et inondable.

Les nombreuses falaises qui bordent cette vallée permettent la nidification d'oiseaux rupestres tels que le Faucon Pèlerin ou le Grand-Duc d'Europe. Les milieux forestiers, majoritaires sur le site, peuvent héberger les Pics (Pic Cendré, Pic Mar, Pic Noir...) et sont également une zone d'habitats avérés pour le Lynx. Le site abrite d'importantes populations de Chauves-souris (18 espèces, toutes protégées au niveau national) grâce, entre autres, à la présence de gîtes nombreux : anciennes mines, cavités souterraines naturelles ou anthropiques (patrimoine militaire), arbres remarquables.

La remarquable zone humide du Marais de Saône constitue un refuge pour de nombreuses espèces d'amphibiens et d'insectes inféodés aux milieux humides. Enfin, la rivière Doubs et ses affluents offrent une diversité d'abris favorables au développement de poissons protégés tels que la Bouvière ou le Chabot.

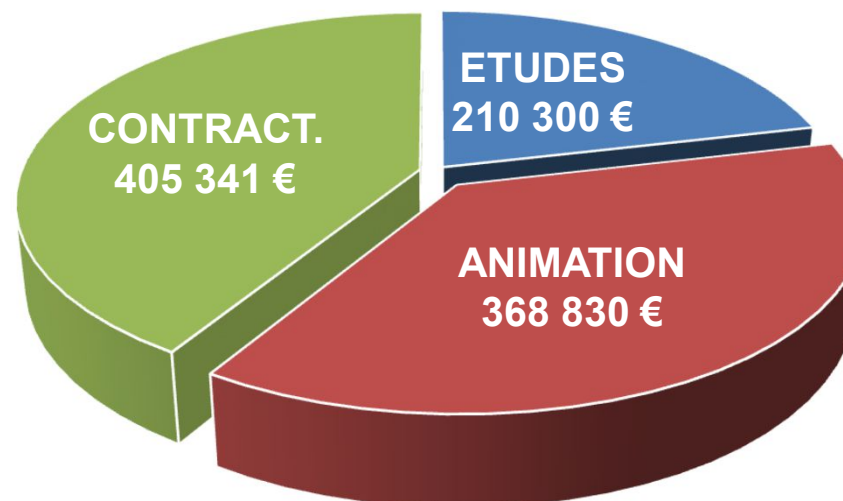
Contact Natura 2000

Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) Saône et Doubs
10 avenue Georges Clémenceau | 25000 Besançon
Tél. 03 81 87 00 02 | eptb-saone-doubs.n2000.fr

4. Bilan des activités 2018

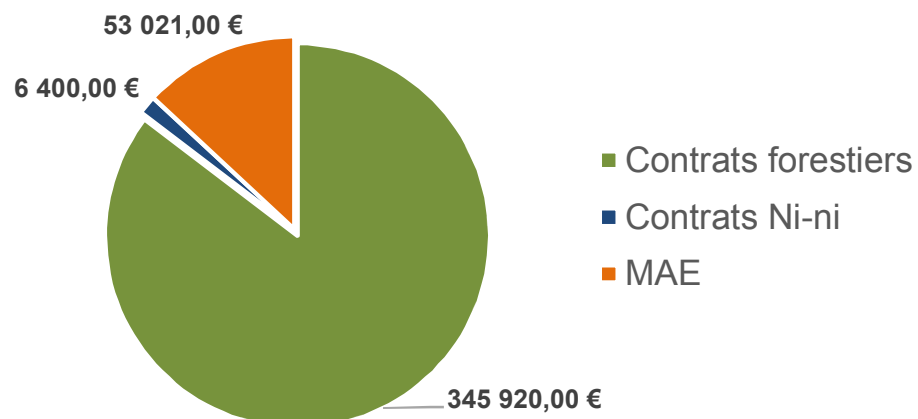
Point budgétaire

□ Depuis 2011 (8 ans) :

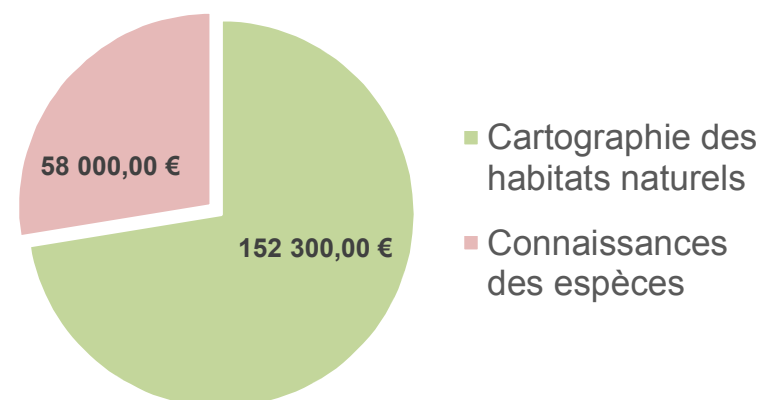


Animation :
1 ETP / 50 000 € / an

Contractualisations depuis 2011



Amélioration des connaissances (ETUDES) depuis 2011



Ordre du Jour



Validation du compte-rendu du COPIL 2017

1. Renouvellement de la présidence du COPIL
2. Renouvellement de la structure porteuse de l'animation Natura 2000
3. Actualités du réseau Natura 2000
4. Bilan des activités 2018
 - Amélioration des connaissances
 - Accompagnement incidences Natura 2000
 - Contractualisations
 - Communication, sensibilisation
 - Point budgétaire
5. **Projet de fusion des sites « Moyenne Vallée du Doubs » et « Réseau de cavités à Barbastelle et Grand rhinolophe de la vallée du Doubs (4 cavités) »**
6. Perspectives d'animation 2019
7. Temps d'échange / Questions diverses

Projet de fusion des sites
Natura 2000
« Moyenne Vallée du
Doubs » et « Réseau de
cavités à Barbastelle et
Grand rhinolophe de la
vallée du Doubs »



COPIL Natura 2000
« Moyenne Vallée du Doubs »
13 décembre 2018



3 sites Natura 2000 « Réseaux de sites à chiroptères en Franche-Comté »



Réseau de cavités à Minioptères de Schreibers en Franche-Comté

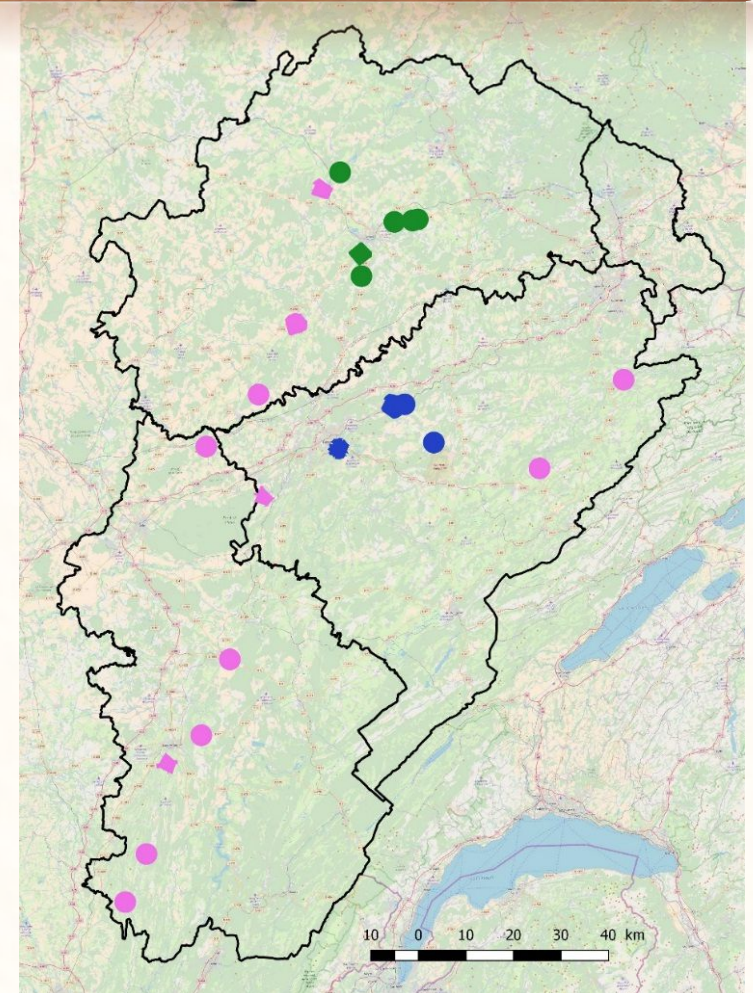


Réseau de cavités à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs

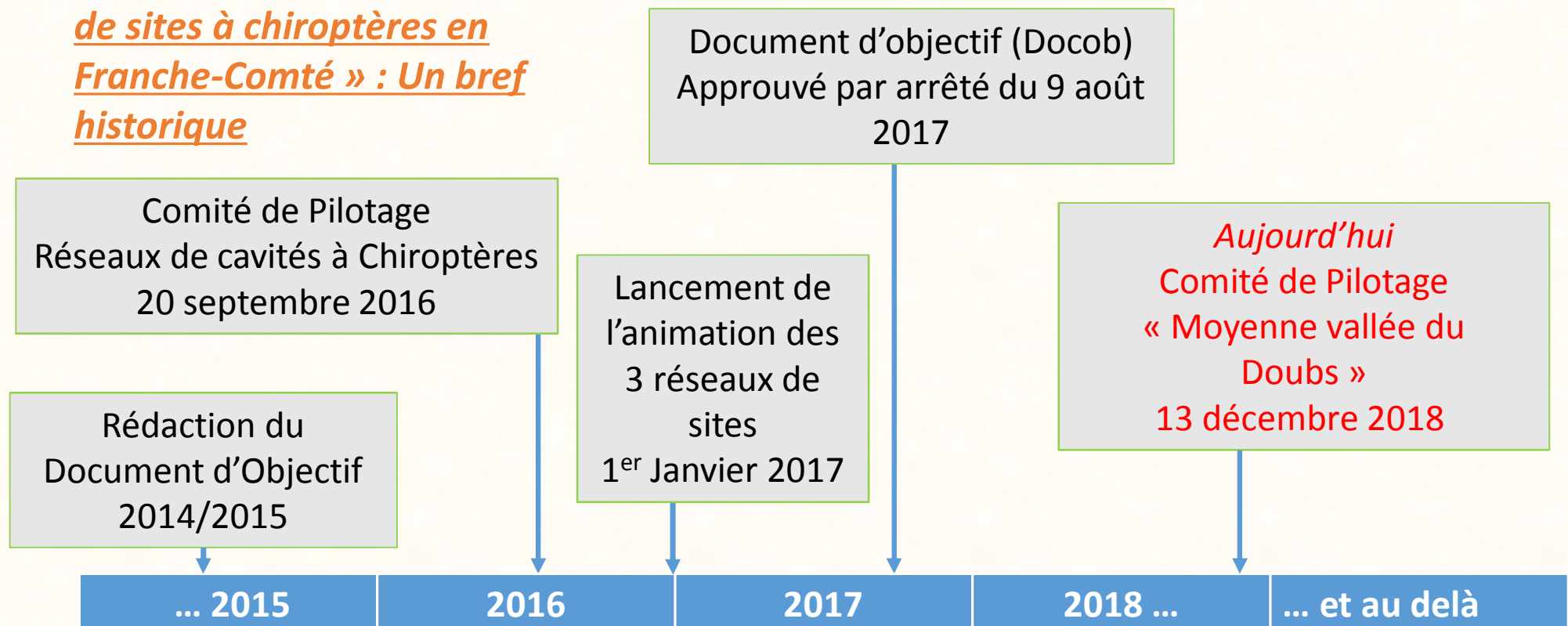


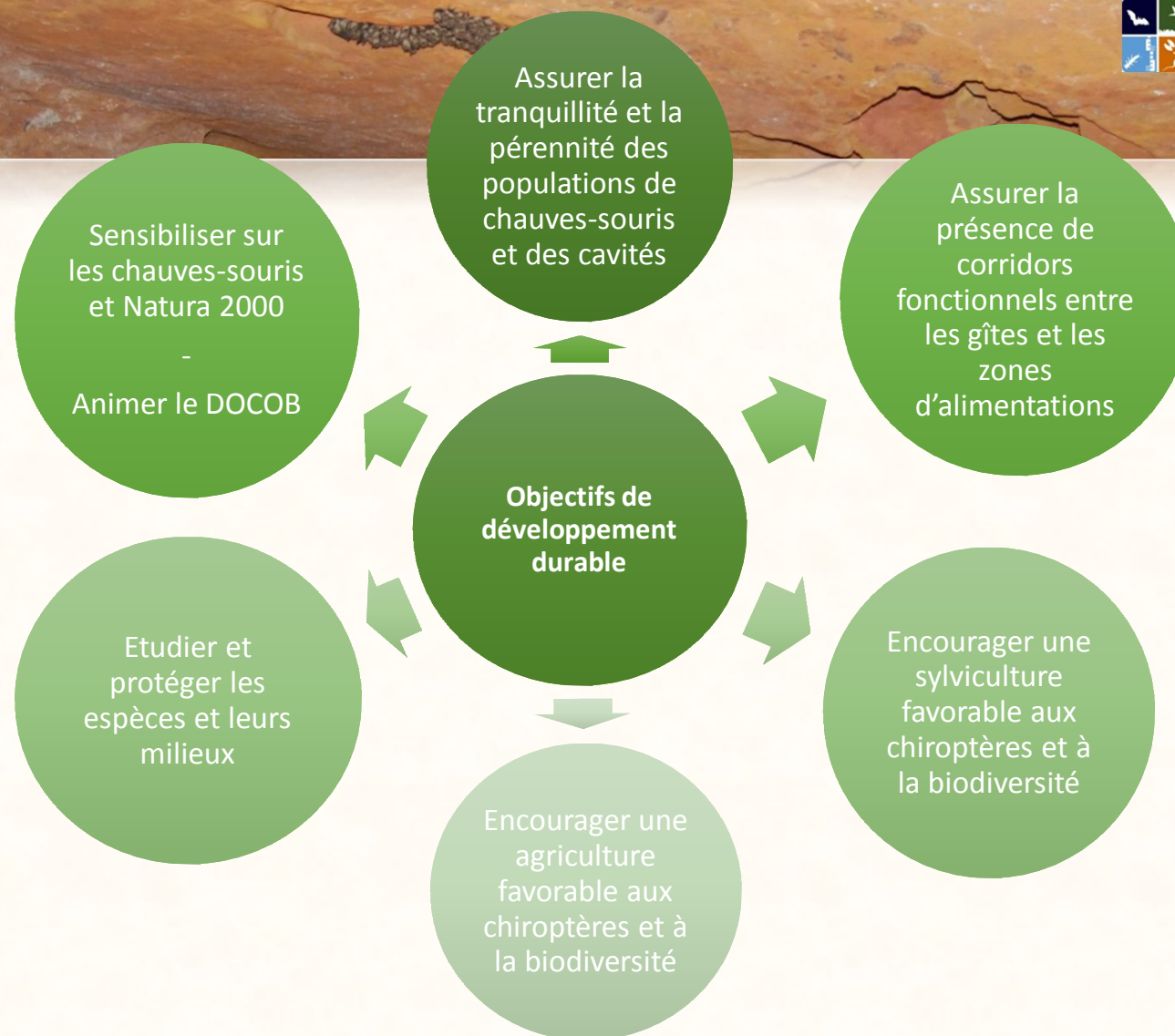
Réseau de cavités à Rhinolophes dans la région de Vesoul

22 cavités au total en Franche-Comté pour les 3 réseaux



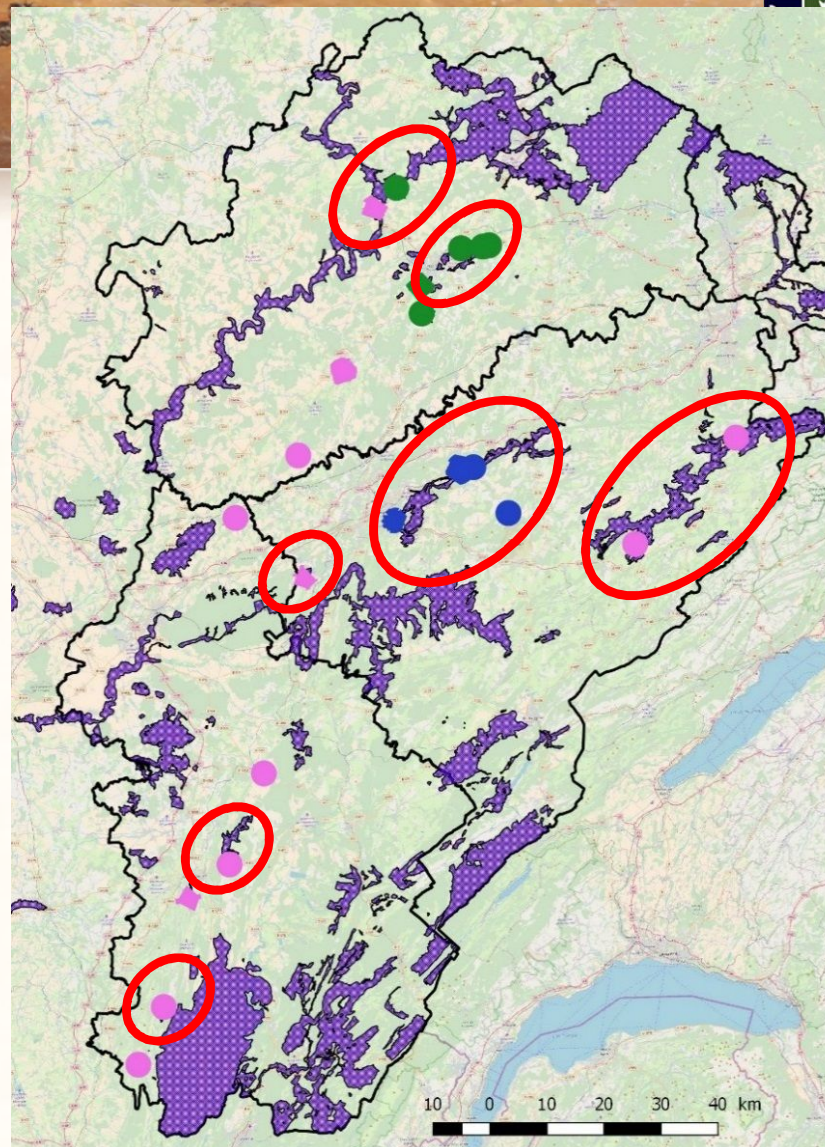
Sites Natura 2000 « Réseaux de sites à chiroptères en Franche-Comté » : Un bref historique





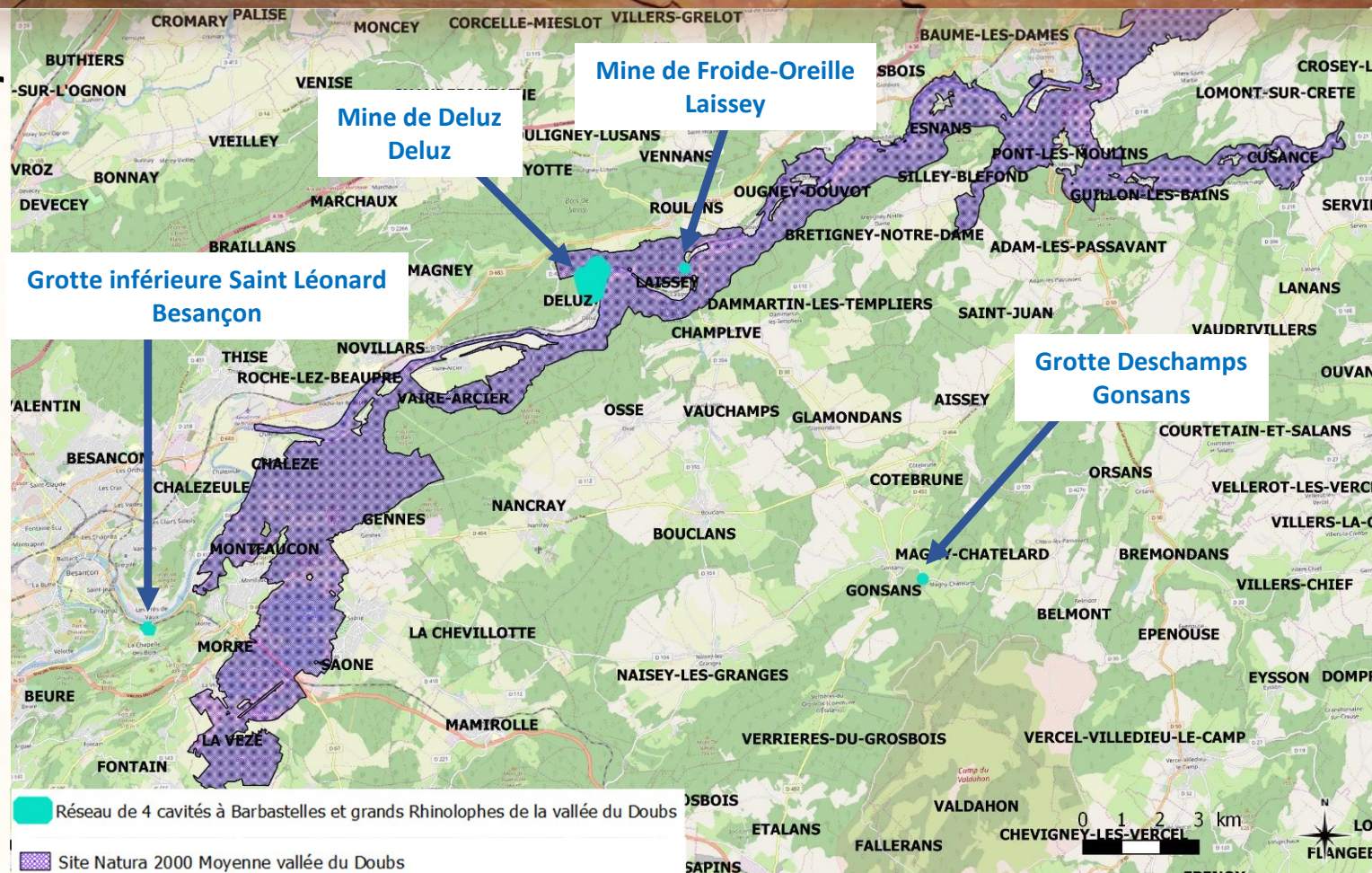
Un double constat au niveau régional :

- problème de double désignation sur un même périmètre géographique (*10 cavités concernées*) ;
- Proximité de sites Natura 2000 déjà en phase d'animation (*2 cavités actuellement concernées*)



Les mêmes constats sur le territoire « moyenne vallée du Doubs » pour les 4 cavités du « réseau à Barbastelle et Grand Rhinolophe » :

- problème de double désignation sur un même périmètre géographique (2 cavités) ;
- Proximité d'un « grand » site Natura 2000 déjà en phase d'animation (2 cavités)



Projet de fusion : site Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs » avec 2 cavités du « réseau à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs »

Premier constat :

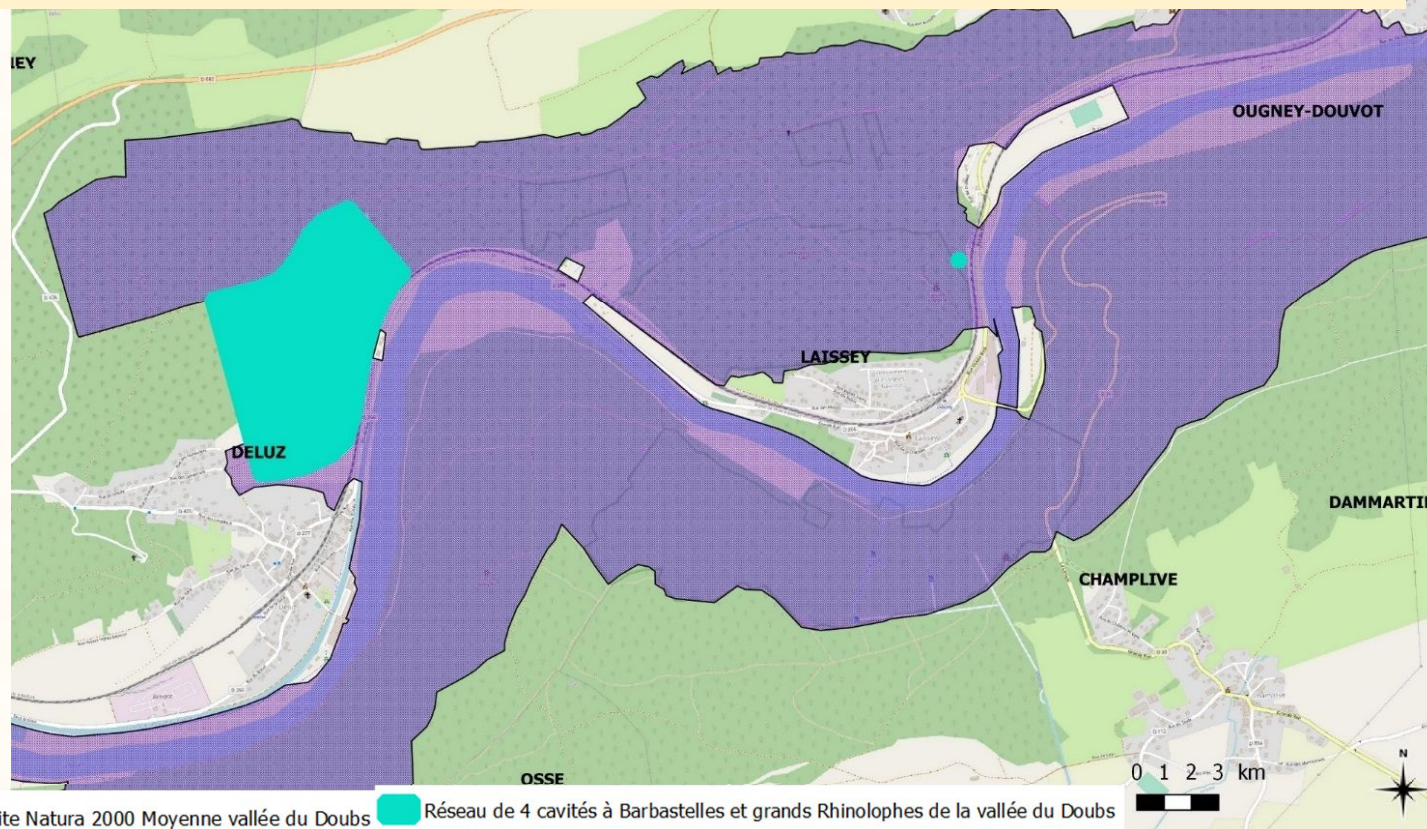
- problème de double désignation sur un même périmètre géographique ;

Solution proposée



fusionner les sites en double désignation :

- Mine de Deluz
- Mine de Froide-Oreille



Projet de fusion : site Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs » avec 2 cavités du « réseau à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs »

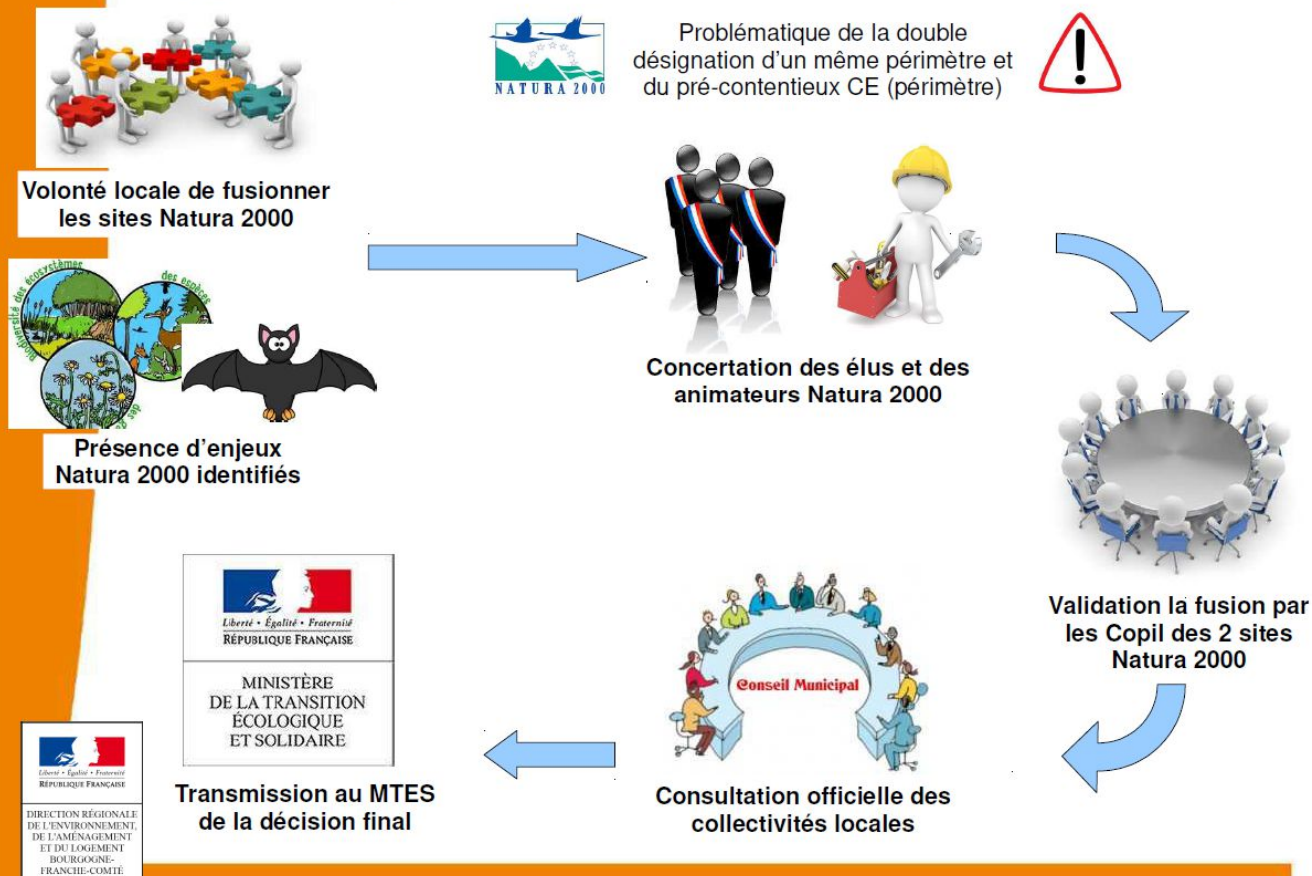
Solutions proposées :

- **fusionner les sites en double désignation pour :**
 - Résoudre le problème d'un même périmètre avec 2 désignations Natura 2000 différentes ;
 - Simplifier la gestion des sites concernés (1 seule structure animatrice : 1 seul copil et 1 seul président) ;
 - Faciliter l'animation par la proximité de l'animateur (implantation locale)
- **Mais en conservant l'appui technique d'un(e) animateur(trice) Natura 2000 régional « Référent Chiroptères » :**
 - Animation des sites Natura 2000 à Chiroptères « isolés » ;
 - Appui technique aux animateurs sur la thématique chauves-souris
 - Mission de coordination des actions
 - Maintenir la logique de complexe de réseau de sites

Mise en œuvre de la procédure de fusion de périmètre :

- Présentation et avis du COPIL Natura 2000 « Réseau de cavités à Chiroptères » (validé le 29 mars 2018)
- Présentation et avis du COPIL Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs » (13/12/2018)
- Consultation des collectivités concernées

Rappel de la procédure de fusion de sites Natura 2000



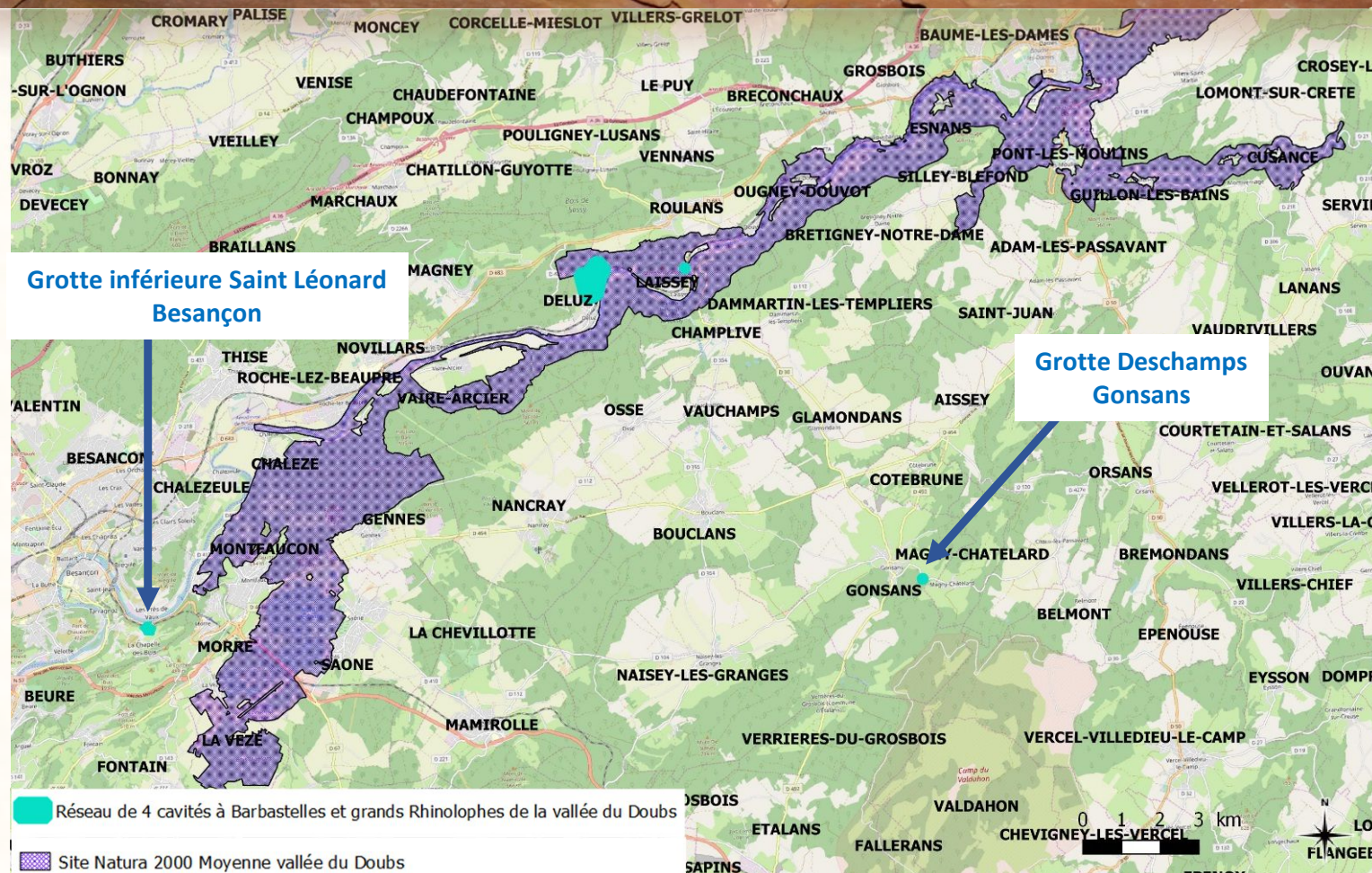
Avis projet de fusion des sites en double désignation

Echanges et questions



Deuxième constat :

- Présence d'un
« grand » site Natura
2000 déjà en phase
d'animation à proximité
de cavités du réseau
régional



Projet de fusion : site Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs » avec 2 cavités du site Natura 2000 « Réseau à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs »

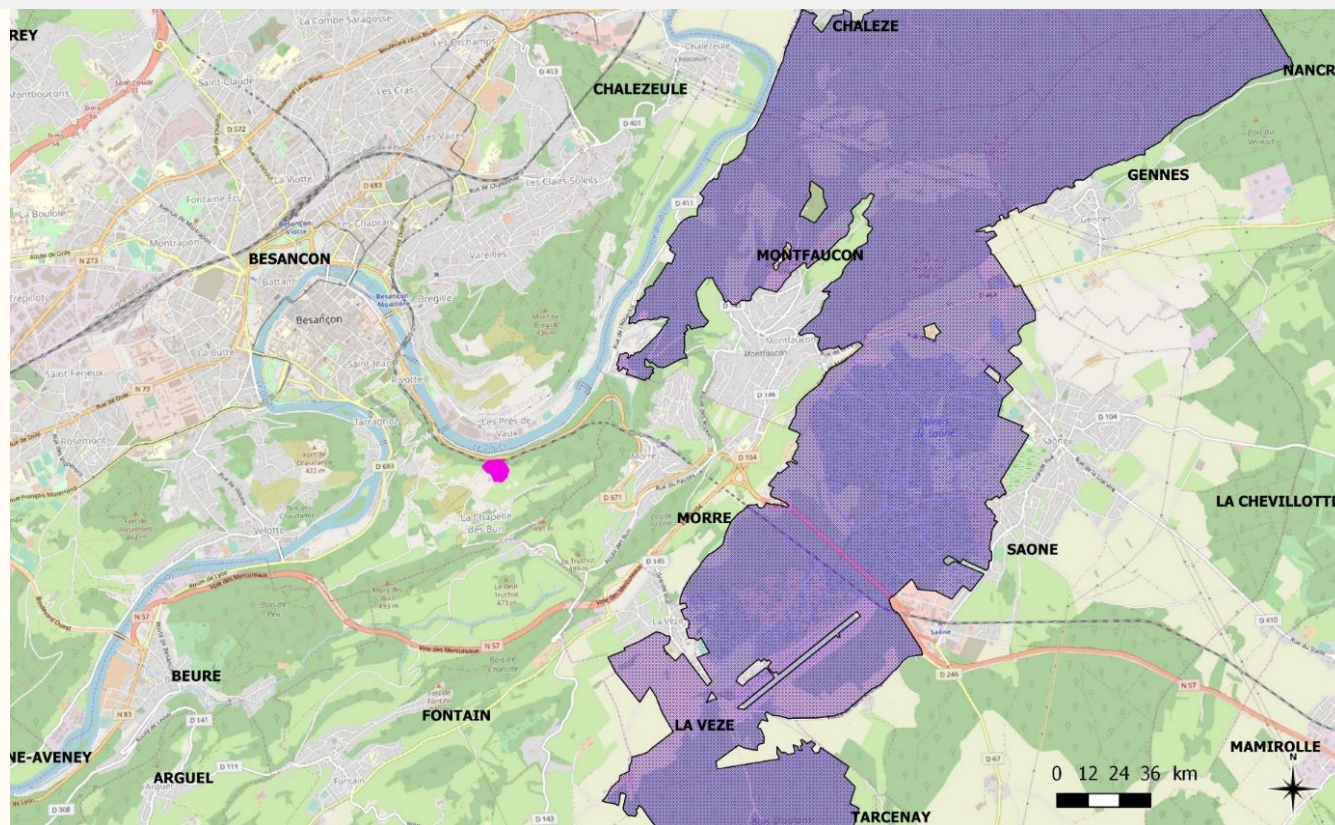
Grotte inférieure Saint Léonard Besançon

Deuxième constat :
Proximité du site Natura 2000
« Moyenne Vallée du Doubs »
déjà en phase d'animation

Solution proposée



=> Intégration de la grotte inférieure
Saint Léonard dans le site Natura 2000
« Moyenne vallée du Doubs »
=> simplification avec une seule
structure animatrice et un COPIL unique



Projet de fusion : site Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs » avec 2 cavités du site Natura 2000 « Réseau à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs »

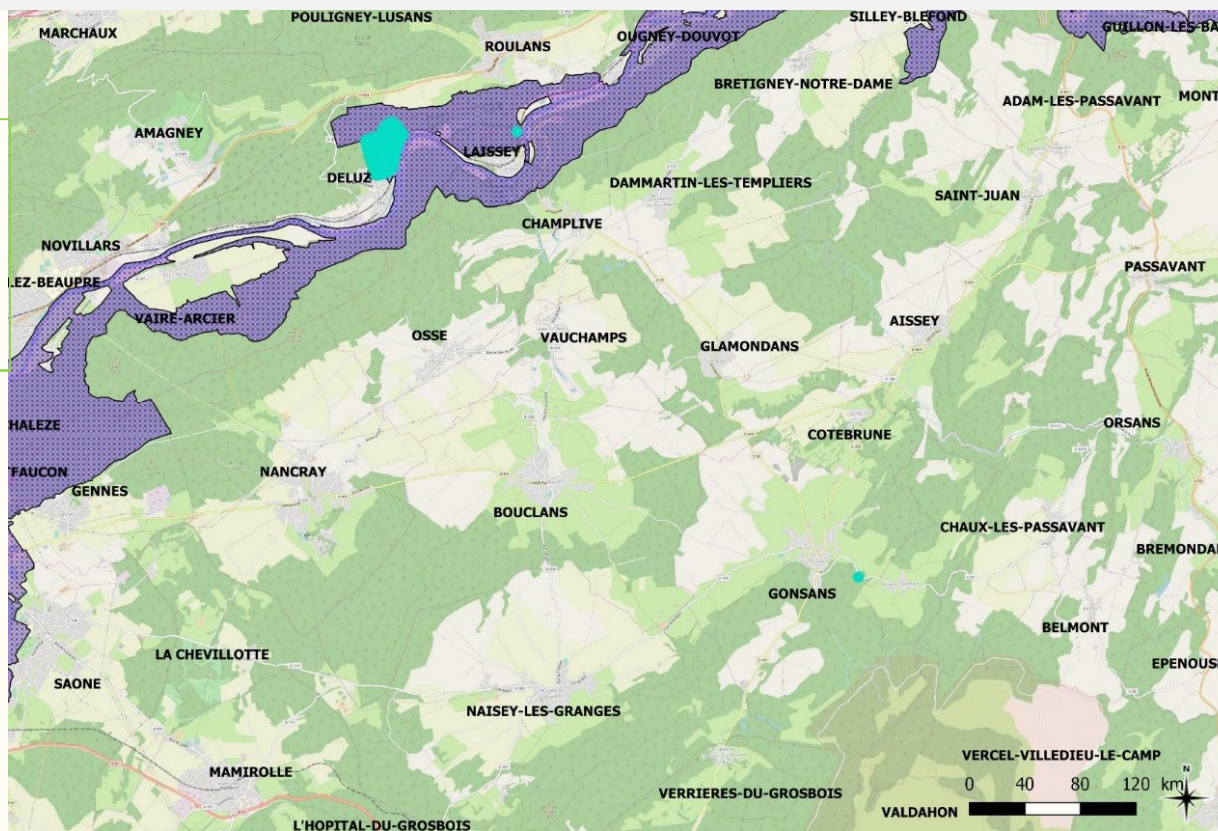
Grotte Deschamps - Gonsans

Deuxième constat :
Proximité du site Natura 2000
« Moyenne Vallée du Doubs »
déjà en phase d'animation

Solution proposée



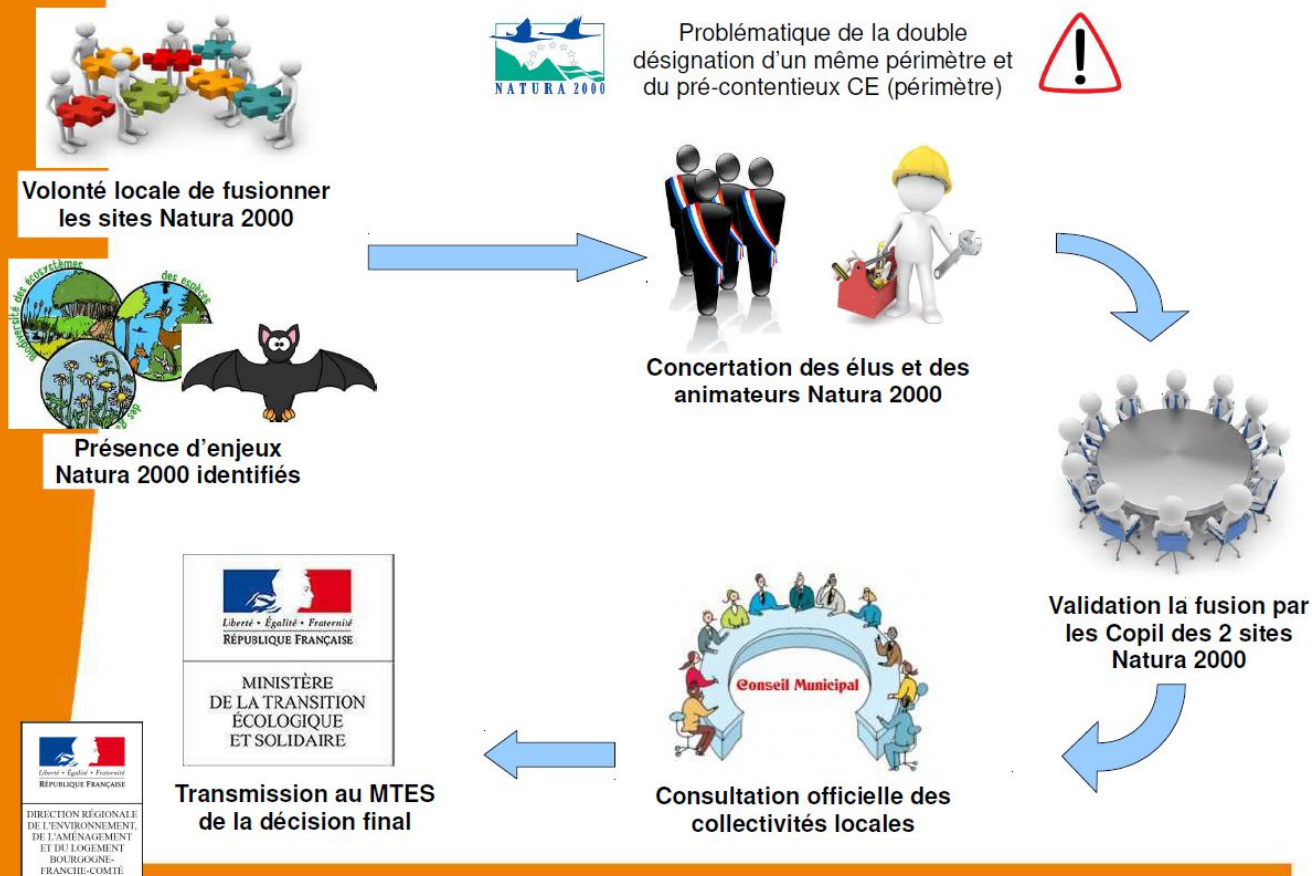
=> Intégration de la grotte Deschamps
dans le site Natura 2000 « Moyenne
vallée du Doubs »
=> simplification avec une seule
structure animatrice et un COPIL
unique



Mise en œuvre de la procédure de fusion de périmètre :

- Présentation et avis du COPIL Natura 2000 « Réseau de cavités à Chiroptères » (validé le 29 mars 2018)
- Présentation et avis du COPIL Natura 2000 « Moyenne vallée du Doubs » (13/12/2018)
- Consultation des collectivités concernées

Rappel de la procédure de fusion de sites Natura 2000



Avis projet de fusion de Grotte Deschamps et Grotte St Léonard inférieure avec « Moyenne Vallée du Doubs »

Echanges et questions



Perspectives : Projet de modification de périmètre Natura 2000 au niveau des cavités

Etudier et protéger les espèces et leurs milieux

Assurer la présence de corridors fonctionnels entre les gîtes et les zones d'alimentations

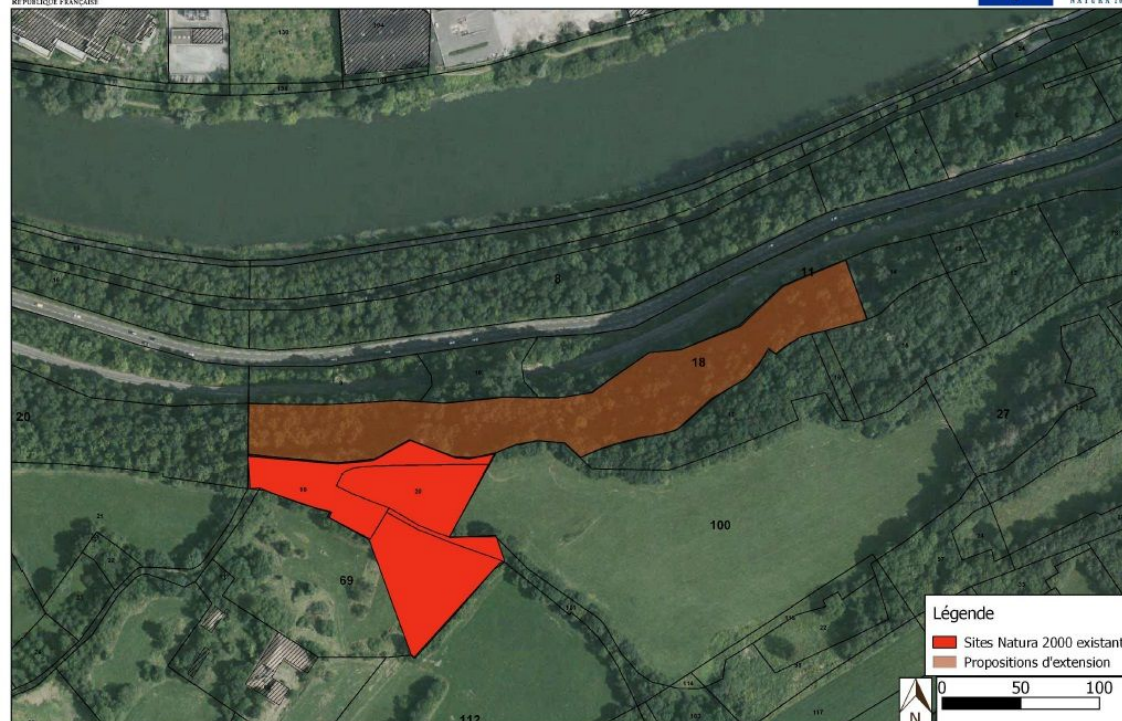
Encourager une sylviculture favorable aux chiroptères et à la biodiversité

Projet de modification de périmètre des sites Natura 2000

Grotte inférieure Saint Léonard
(réseau de cavités à Barbastelles et Grands Rhinolophes de la vallée du Doubs)



Proposition d'extension pour la grotte St Léonard

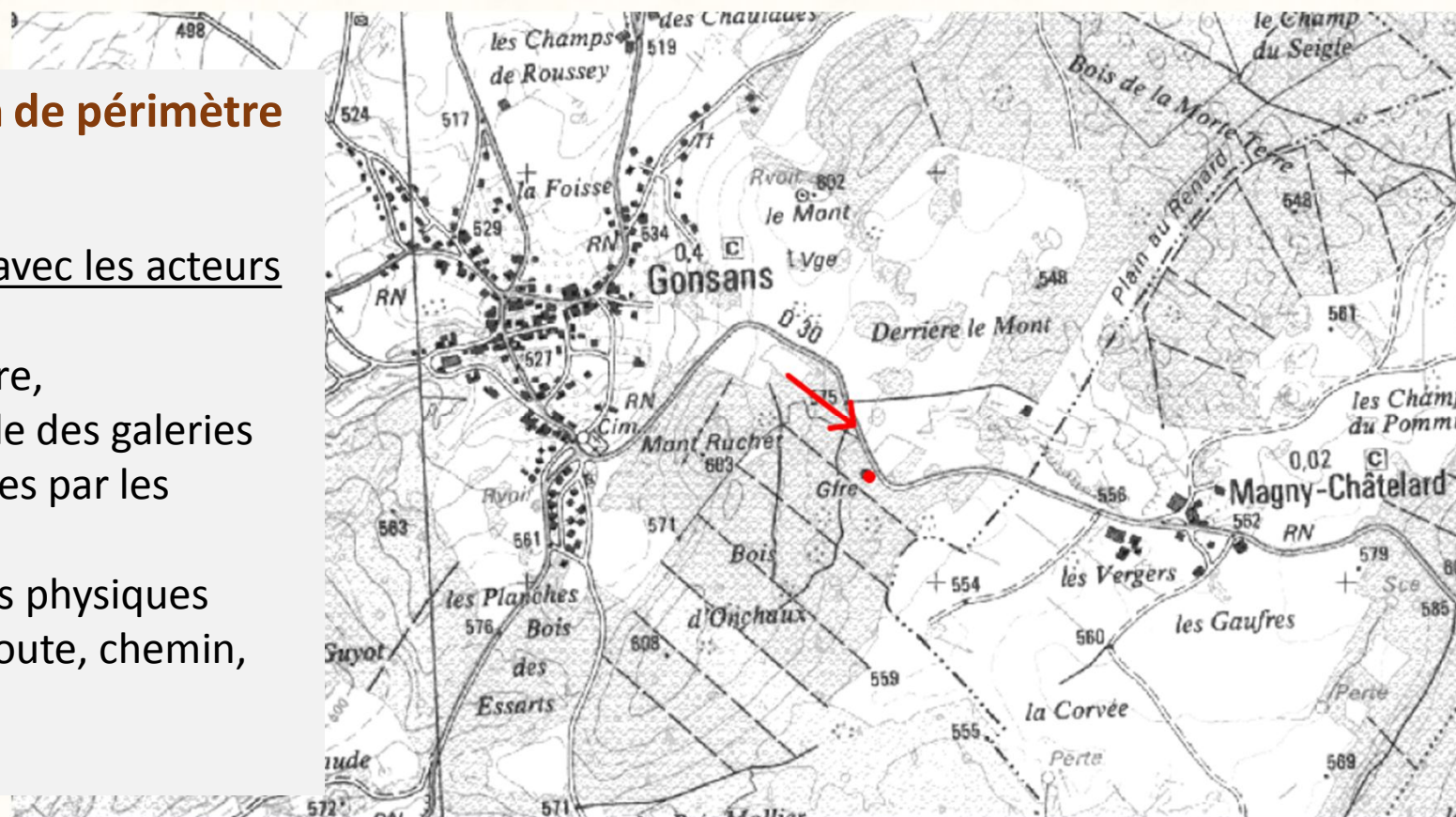


Projet de modification de périmètre

:

- Redéfinir le périmètre avec les acteurs locaux :

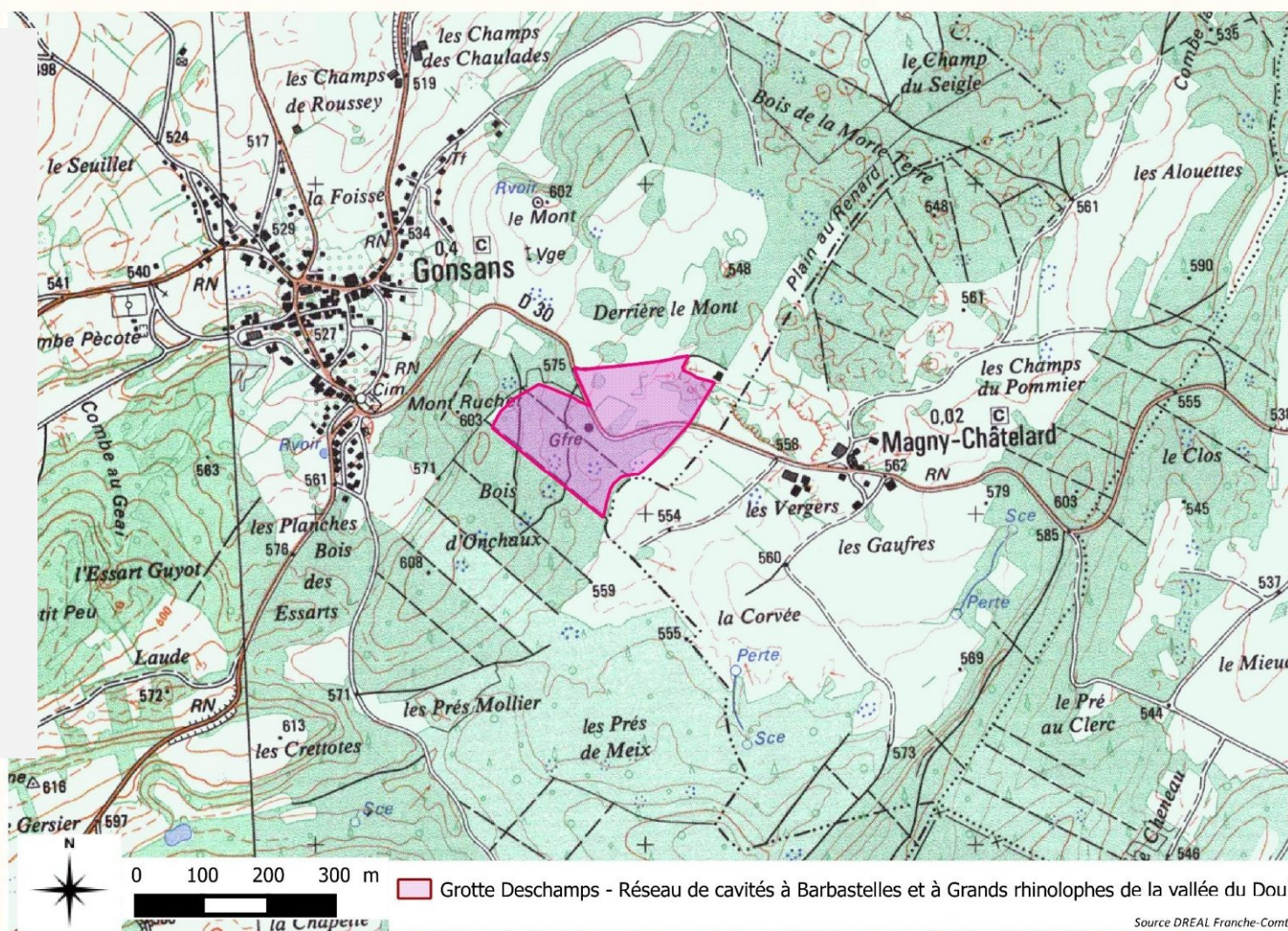
- en fonction du cadastre,
- en couvrant l'ensemble des galeries souterraines fréquentées par les chiroptères,
- en fonction des limites physiques visibles sur le terrain (route, chemin, cours d'eau, ...)



Projet de modification de périmètre :

- Redéfinir le périmètre avec les acteurs locaux :

- en fonction du cadastre,
- en couvrant l'ensemble des galeries souterraines fréquentées par les chiroptères,
- en fonction des limites physiques visibles sur le terrain (route, chemin, cours d'eau, ...)



Fusion des sites : intégrer les enjeux Chiroptères lors de la révision du Docob

Document d'Objectifs Tome 1 ~ Diagnostic



« Réseau de cavités (6) à Rhinolophes dans la région de Vesoul » - FR4301345



« Réseau de cavités (4) à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs » - FR4301304



« Réseau de cavités (12) à Minioptères de Schreibers en Franche-Comté » - FR4301351

Périmètres antérieurs à 2015

Document d'Objectifs



« Réseau de cavités (4) à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs »
FR4301304

« Réseau de cavités (6) à Rhinolophes dans la région de Vesoul »
FR4301345



« Réseau de cavités (12) à Minioptères de Schreibers en Franche-Comté »
FR4301351

Tome 2 Monographie « Espèces »

Document d'Objectifs des sites Natura 2000 FR4301304 « Réseau de cavités (4) à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs », FR4301345 « Réseau de cavités (6) à Rhinolophes dans la région de Vesoul » et FR4301351 « Réseau de cavités (12) à Minioptères de Schreibers en Franche-Comté ». Août 2015.

Document d'Objectifs



« Réseau de cavités (4) à Barbastelles et Grands rhinolophes de la vallée du Doubs »
FR4301304

« Réseau de cavités (6) à Rhinolophes dans la région de Vesoul »
FR4301345



« Réseau de cavités (12) à Minioptères de Schreibers en Franche-Comté »
FR4301351

Tome 3 Synthèse « Connaissance des sites »

Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*



© F. Schwaab - 2014

Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*



© CPEPESC FC - 2014

Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*



© F. Schwaab - 2014

Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*



© F. Schwaab - 2014

Le Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*



© F. Schwaab - 2014

- **strictement cavernicole** (dépend donc d'un nombre limité de refuges).
- => Utilise un ensemble de cavités en réseau pour accomplir son cycle biologique.



Grand murin *Myotis myotis*



© F. Schwaab - 2014



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ



CD Eau Environnement
Conseil et Diagnostic pour l'Eau et l'Environnement



Merci de votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



CD Eau Environnement
Conseil et Diagnostic pour l'Eau et l'Environnement

Ordre du Jour



Validation du compte-rendu du COPIL 2017

1. Renouvellement de la présidence du COPIL
2. Renouvellement de la structure porteuse de l'animation Natura 2000
3. Actualités du réseau Natura 2000
4. Bilan des activités 2018
 - Amélioration des connaissances
 - Accompagnement incidences Natura 2000
 - Contractualisations
 - Communication, sensibilisation
 - Point budgétaire
5. Projet de fusion des sites « Moyenne Vallée du Doubs » et « Réseau de cavités à Barbastelle et Grand rhinolophe de la vallée du Doubs (4 cavités) »
6. Perspectives d'animation 2019
7. Temps d'échange / Questions diverses

6. Perspectives d'animation 2019

❑ Amélioration des connaissances



- Suivi de l'étude sur les chiroptères forestiers
- Montage et suivi d'une étude sur un cortège entomologique
- Suivis naturalistes ciblés (*ex. Milan royal, secteurs à enjeux*)

❑ Actualisation / Révision du DOCOB



- Intégrer la connaissance acquise entre 2011 et 2019
- Fusionner avec DOCOB du « Réseau de cavités à chiroptères »
- Ré-interroger les mesures de gestion proposées

❑ Accompagnement du dispositif d'incidences Natura 2000



- Mise à disposition de données naturalistes : *portés à connaissance*
- Accompagnement des porteurs de projets : *rencontres, avis techniques, préconisations de gestion*

6. Perspectives d'animation 2019

❑ Contractualisations



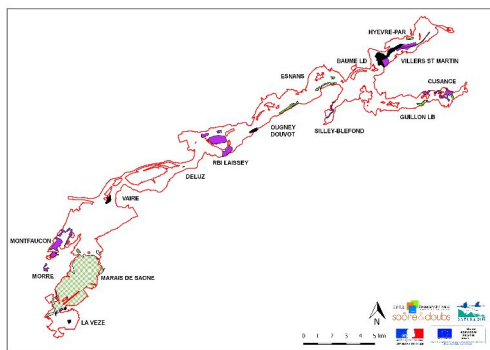
- Suivi des contrats Natura 2000 en cours (panneaux)
- Recherche / Montage de nouveaux contrats Natura 2000
- Suivi des mesures agricoles, PAEC 2019
- Contrats forestiers : Travail de synthèse pour la constitution d'une trame de vieux bois à l'échelle de la moyenne vallée du Doubs

❑ Des actions « chantiers bénévoles »



- Restauration des habitats pour l'herpétofaune au bord du Doubs
- Réouverture / reconnexion de secteurs de pelouses (Baume-les-Dames)

Partenaires : LPO-FC, CBNFC-ORI, VNF, Clubs sportifs, Communes, privés



6. Perspectives d'animation 2019

❑ Communication / Sensibilisation



- Animations grand public et scolaires avec diffusion du programme des animations
- Réalisation de supports de communication : *plaquettes « chiroptères »*, *communiqués de presse*, ...
- Mise en place d'un suivi sur la problématique d'écrasement des amphibiens sur nos routes (*secteur Fontain, Gennes, La Vèze, Saône*) : *inventaire, restitution annuelle, émergence d'un dispositif bénévole*



Des partenariats nombreux :
LPO-FC, CPEPESC, Patrimoine & Environnement 25, AUDAB, Aqueduc d'Arcier, CAGB, CDEE, Communes



QUESTIONS / ECHANGES



Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) Saône et Doubs
Antenne de Besançon

Samy SEINERA, chargé de mission Natura 2000

Nicolas TERREL, coordonnateur Natura 2000

10 av. Clémenceau 25000 BESANCON

Tél : 03 81 87 00 02 | Port. : 07 77 84 00 91

samy.seinera@eptb-saone-doubs.fr

<http://eptb-saone-doubs.n2000.fr>

